



Plan d'occupation de Gaza ALGER DÉMASQUE LES VELLÉITÉS SIONISTES

Page 3

LE JEUNE

N° 8258 — DIMANCHE 10 AOÛT 2025

CYBERATTAQUES

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

L'IA comme rempart

Page 5

Crise algéro-française

SÉGOLÈNE ROYAL FUSTIGE MACRON



Les dérives du président français Emmanuel Macron dans sa gestion des relations avec Alger ont suscité de fortes critiques dans les milieux politiques français, que ce soit au sein de la gauche ou de son propre camp. Parmi ces réactions les plus remarquées, il y a celle de l'ancienne ministre française et ex-candidate à la présidentielle Ségolène Royal. Cette dernière a fustigé la «carte polémique» entretenue par le locataire du palais de l'Élysée à l'égard de l'Algérie.

Page 3

RENTREE UNIVERSITAIRE

Lancement des inscriptions définitives

Page 2

THÉRAPIE CELLULAIRE

Inauguration de la première clinique

Page 4

SOMMET POUTINE-TRUMP

TOUT SERA RÉGLÉ EN ALASKA?

Page 24

SOLIDARITÉ NATIONALE

Valorisation de l'insertion des femmes rurales et sahariennes

Le soutien à l'insertion socioéconomique des femmes rurales et celles vivant dans les régions sahariennes et frontalières est au cœur des priorités de l'État afin de renforcer la cohésion sociale et valoriser toutes les forces vives de la nation. C'est ce qu'a indiqué la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, lors de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya d'In Guezzam.

Acette occasion, Mme Mouloudji a affirmé que ses services «travaillent sans relâche pour accompagner la femme rurale et saharienne afin de lui permettre de bénéficier des différents programmes de soutien mis en place par l'État en vue de son intégration économique et sociale, de la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat féminin et du renforcement de son rôle économique et social», a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Soulignant que la femme au foyer vivant dans les régions frontalières et sahariennes se trouvait «en tête de ces préoccupations». Malgré la nature géographique et climatique particulière de ces zones, elle a rappelé que la femme saharienne jouait un rôle déterminant dans la création d'activités génératrices de revenus pour elle-même et sa famille, contribuant ainsi au développement local.

En visitant les expositions consacrées aux produits artisanaux féminins d'In Guezzam et de Tin Zaouatine, Mme Mouloudji a relevé que ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre de la politique du ministère visant à accompagner les femmes productrices dans la commercialisation de leurs réalisations et trouver des mécanismes efficaces pour faire connaître les créations des femmes au foyer, en particulier celles issues des zones sahariennes, afin de leur faciliter l'accès au marché local. A cette occasion, des équipements destinés aux femmes rurales ont été remis dans les communes d'In Guezzam et de Tin Zaouatine, dans des domaines variés, tels que la cuisine, la couture, la broderie et le



Renforcement du rôle économique et sociale.

travail du cuir. Ces remises sont accompagnées par la distribution de certificats de formation à des femmes ayant suivi des stages dans le cadre d'un accord conclu entre le ministère de la Solidarité nationale et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

La ministre a saisi cette occasion pour inviter les cellules de proximité à «intensifier les campagnes de sensibilisation pour mieux faire connaître les dispositifs mis à la disposition des femmes au foyer par l'État».

C'est dans cet esprit qu'à Tin Zaouatine, Mme Mouloudji a relevé l'importance de soutenir la femme au foyer afin qu'elle puisse bénéficier pleinement du programme national pour l'intégration économique de la femme rurale, mis en œuvre par son département en coordination

avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Microentreprises.

Ce dispositif a pour objectif d'encourager les femmes vivant dans les zones rurales, sahariennes et frontalières à créer des microentreprises génératrices de revenus, grâce notamment à un travail de proximité renforcé pour faire connaître les différents mécanismes de l'État.

Par ailleurs, accompagnée du wali d'In Guezzam, Fayçal Amrouche, et des autorités locales, la ministre a donné le coup d'envoi d'une caravane solidaire et d'une caravane médicale au profit des populations nomades de la commune de Tin Zaouatine. La caravane solidaire comprend des aides matérielles, telles que des tentes, des couvertures, des vêtements, ainsi que des équipements spécialisés

destinés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, notamment des fauteuils roulants manuels et électriques, ainsi que du matériel médical à usage domestique. Au total, environ 200 familles nomades en ont bénéficié.

DES VISITES MÉDICALES À DOMICILE

La caravane médicale, organisée en coordination avec la direction de la santé, a mobilisé des médecins généralistes et spécialistes en médecine interne, ophtalmologie et pédiatrie, qui devaient effectuer des visites à domicile pour des consultations spécialisées.

Une campagne de vaccination contre les maladies transmissibles a également été lancée à cette occasion. En outre, au cours

de cette mission, la ministre a également supervisé la remise d'aides financières à plusieurs associations à caractère humanitaire et social dans la commune de Tin Zaouatine. Elle a souligné que cette action traduisait l'engagement de son département à renforcer l'action humanitaire et soutenir les catégories les plus vulnérables. Elle a tenu à rappeler que les associations jouent un rôle essentiel en accompagnant les efforts de l'État pour la prise en charge des enfants, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées, incarnant ainsi les valeurs de solidarité qui caractérisent la société algérienne.

Par ailleurs, Mouloudji a remis les décisions d'attribution dans le cadre du programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre au profit de dix artisans et petits entrepreneurs.

Ces projets permettront de créer près de 100 emplois temporaires et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle a précisé qu'à l'échelle nationale, ce dispositif avait récemment permis le lancement de 892 projets, générant 8 833 emplois temporaires, assortis d'une couverture sociale complète pendant un an pour les bénéficiaires et leurs ayants droit. Dans le domaine de l'aide au logement, elle a aussi remis des décisions d'attribution de logements ruraux à cinq bénéficiaires de la région, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie et garantir un logement décent à l'ensemble des citoyens, y compris dans les zones les plus éloignées.

Sihem Bounabi

RENTREE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Lancement des inscriptions définitives en ligne

LES INSCRIPTIONS universitaires définitives pour les bacheliers de la session 2025-2026 ont officiellement démarré, exclusivement en ligne, depuis hier à minuit. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Selon le communiqué, le ministère a annoncé le lancement des inscriptions universitaires définitives, du 10 au 15 août, via la plateforme numérique dédiée <https://progres.mesrs.dz/webetu>. Cette étape s'inscrit dans le cadre de la politique du «zéro papier», qui vise à moderniser et à simplifier les procédures administratives. Pour finaliser leur inscription, les nouveaux bacheliers doivent se connecter à l'aide des identifiants figurant sur leur attestation du baccalauréat et consulter

leur orientation selon le calendrier personnalisé indiqué sur leur fiche d'orientation. L'accès à la plateforme est également possible via un code QR mis à disposition, toujours selon la même source.

Le paiement des frais d'inscription, fixé à 200 DA (et 150 DA supplémentaires pour les étudiants souhaitant bénéficier du transport universitaire), se fait exclusivement avec la carte Edahabia. Par ailleurs, les demandes d'hébergement doivent être formulées via la même plateforme, avec la possibilité de sélectionner jusqu'à trois résidences universitaires. Une fois toutes les étapes complétées, chaque étudiant peut immédiatement télécharger sa carte d'étudiant virtuelle multiservice directement sur son smartphone, pour accéder aux différents services universitaires.

À titre de rappel, la reprise pour les enseignants-chercheurs est programmée au 6 septembre prochain. Les cours, quant à eux, commenceront une semaine plus tard, le 13 septembre, pour tous les cycles et filières.

Comme chaque année, la rentrée universitaire mobilise l'ensemble des acteurs du secteur. Le ministère a souligné l'importance de prendre toutes les mesures nécessaires, tant sur le plan pédagogique que logistique, pour garantir un démarrage fluide et structuré sur tout le territoire. D'après le ministère, cette démarche anticipée vise à garantir une année universitaire stable, avec le respect des calendriers pédagogiques et un accompagnement accru des étudiants. Dans le même sillage, le ministre de l'Enseignement supérieur et

de la Recherche scientifique, Kamel Badari, avait fait savoir que 65% des nouveaux bacheliers seront orientés vers les filières scientifiques, technologiques et d'ingénierie, conformément aux orientations du gouvernement et aux engagements du président Tebboune. Les filières littéraires, selon le même responsable, bénéficient également d'un nouvel élan avec la création de 14 spécialités, notamment en philosophie et en langues, visant à mieux répondre aux enjeux actuels et renforcer l'interdisciplinarité.

Enfin, le ministère a tenu à souligner que les futurs étudiants seront donc invités à finaliser rapidement leur inscription en ligne pour entamer sereinement leur nouvelle vie universitaire.

Khalil Aouir

CRISE ALGÉRO-FRANÇAISE QUAND ROYAL FUSTIGE MACRON

Les dérives du président français Emmanuel Macron dans sa gestion des relations avec l'Algérie ont suscité de fortes critiques dans les milieux politiques de la France, notamment au sein de l'opposition de gauche et même de son propre camp de la droite.

Le président Macron avait instruit son chef de gouvernement et surtout son ministre de l'Intérieur à prendre des mesures de «rétorsion» contre les ressortissants algériens, touchant les diplomates, les agents consulaires, les étudiants, les chercheurs et pratiquement tous les Franco-Algériens qui vivent en famille. Ces décisions ont provoqué un véritable tollé au sein de l'opinion publique française, créant de vives polémiques sur cette escalade choisie par Macron. Parmi ces réactions les plus remarquées, il y a celle de l'ancienne ministre française et ex-candidate à la présidentielle Ségolène Royal. Cette dernière a fustigé le président Macron dans sa politique menée envers l'Algérie, dénonçant notamment sa «carte polémique» dans la gestion des relations entre les deux pays. Dans un message publié avant-hier soir sur les réseaux sociaux, Ségolène Royal a dénoncé les dernières sorties d'Emmanuel Macron à l'égard de l'Algérie, qualifiées de «diversion» visant à «détourner l'attention des graves enjeux internes auxquels la France fait face, notamment les incendies dévastateurs dans l'Aude et les carences de la sécurité civile». Ségolène Royal a souligné



Ségolène Royal.

que «la carte polémique avec l'Algérie est ressortie, comme à chaque fois qu'il faut faire diversion, pour que nous regardions ailleurs : incendies terribles dans l'Aude et l'on découvre la grave négligence des promesses non tenues sur les équipements avion et la baisse énorme du budget de la sécurité civile». Dans la foulée, elle n'a pas manqué de dénoncer l'incapacité du gouvernement à répondre efficacement

à des crises internes majeures, préférant se focaliser sur des tensions diplomatiques. Mais Mme Royal ne s'arrête pas là. Elle alerte également sur une «rentrée sociale à hauts risques» ainsi que sur l'absence de mesures concrètes pour prévenir une nouvelle explosion sociale dans un pays déjà fragilisé par des conflits sociaux persistants. L'ancienne ministre a également dénoncé dans son message la

gestion des relations diplomatiques «avec un pays majeur de la région», accusant le Président français d'avoir confié ce dossier à un ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, perçu comme nostalgique de la colonisation et qui incarne des «postures destructrices». Pour Ségolène Royal, cette gestion est d'autant plus problématique que Retailleau est un défenseur de la loi de Nicolas Sarkozy sur «les bienfaits de la

colonisation», ce qui, selon elle, est incompatible avec les intérêts à long terme de la France. «Avoir confié les relations avec l'Algérie à quelqu'un qui défend ce type de loi, c'est une erreur fondamentale», insiste-t-elle. «On veut du sérieux, du maîtrisé, du respect et de la compétence. Et au sujet de l'Algérie, pour rétablir de bonnes relations, il faudrait se poser cette question : avoir confié les relations diplomatiques avec ce grand pays à un ministre de l'Intérieur nostalgique de la colonisation et qui a voté et défendu la loi indigne de Sarkozy sur «les bienfaits de la colonisation», est-ce compatible avec les intérêts de la France, quand on sait que, par définition, aucune solution n'en sortira, que des postures destructrices», conclut Mme Royal dans son message. Ce n'est pas la première fois que Ségolène Royal critique la gestion de la crise avec l'Algérie par le gouvernement français. Elle a déjà critiqué la démarche provocatrice des autorités françaises à l'égard d'Alger, notamment les dossiers de l'immigration, la délivrance des visas et la mobilité des ressortissants algériens, ainsi que le non-respect des clauses de plusieurs accords entre les deux pays.

Mohamed K.

PLAN SIONISTE D'OCCUPATION DE GAZA

L'Algérie réaffirme son rejet catégorique

L'ALGÉRIE a exprimé, hier, sa condamnation la plus ferme et son rejet total des projets criminels de l'entité sioniste visant à réoccuper militairement la bande de Gaza et à déraciner, par la force, sa population. Le ministère des Affaires étrangères a dénoncé, dans un communiqué, une nouvelle escalade barbare qui menace la stabilité régionale et foule aux pieds les principes fondamentaux du droit international. «L'Algérie exprime sa ferme condamnation et son rejet catégorique de ces projets israéliens, qui hypothèquent l'avenir de la bande de Gaza, celui de l'Etat palestinien et de la paix dans toute la région», peut-on lire dans le communiqué. Ce plan de réoccupation militaire s'inscrit dans une stratégie israélienne de nettoyage ethnique, visant à anéantir l'identité palestinienne et à transformer Gaza en territoire sous contrôle total, sans considération pour les droits humains, les conventions internationales ou les résolutions des Nations unies. Le ministère rappelle que cette annonce cynique intervient quelques jours à peine après la Conférence internationale sur la solution à deux Etats, où la communauté internationale a, une fois de plus, réaffirmé que la création d'un Etat palestinien indépendant demeure le seul chemin viable vers une paix juste et durable. Pourtant, l'entité sioniste continue de faire preuve d'un mépris total pour la légalité internationale, s'obstinant dans une logique de violence, d'annexion et de destruction. Dans ce contexte, l'Algérie souligne avec force que la bande de Gaza est une partie intégrante des territoires palestiniens



occupés, et qu'elle constitue un élément indissociable de l'Etat palestinien, tel que reconnu par la légitimité internationale. «L'Algérie en appelle à la communauté internationale, et en particulier au Conseil de sécurité des Nations unies, à assumer pleinement ses responsabilités pour mettre fin à ces projets israéliens dangereux et stopper la guerre d'extermination que subit le peuple palestinien depuis près de deux ans», insiste le communiqué. Face à la catastrophe humanitaire sans précédent que traverse la bande de Gaza, l'Algérie appelle à une mobilisation urgente, afin de faire cesser les souffrances des civils palestiniens, victimes d'un blocus inhumain, de bombardements aveugles et

d'une stratégie de terre brûlée. Enfin, l'Algérie rappelle que le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même est un droit historique, inaliénable et imprescriptible. La création d'un Etat palestinien souverain, avec El-Qods Echarif comme capitale, reste la seule réponse légitime aux aspirations d'un peuple qui lutte depuis des décennies contre l'occupation, l'humiliation et l'oppression. Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 61 369 martyrs et 152 850 blessés selon les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 39 martyrs et 491 blessés

sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9 862 Palestiniens sont tombés en martyrs et 40 809 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Gaza s'élève à 21 martyrs et 341 blessés durant les dernières 24 heures, portant le bilan global des martyrs palestiniens provoqués par la faim à 1 743.

Nassim Mecheri

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les mises en garde de Djezzy

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Djezzy a mis en garde, dans un communiqué, ses clients contre le partage de leurs données personnelles avec toute partie inconnue ou non fiable. L'opérateur insiste et exhorte ses abonnés «à préserver la confidentialité de leurs données personnelles et sensibles et à ne pas les partager avec des tiers inconnus ou non fiables», selon le même texte. Djezzy a tenu à souligner que «la sécurité est une responsabilité partagée». Pour bien orienter et conseiller ses clients, l'opérateur public a, en outre, indiqué que les données sensibles comprennent des informations sur les documents d'identification, tels que les passeports et les cartes d'identité nationales. D'autres brèches peuvent également être trouvées par les hackers, et, dans ce contexte, il s'agit aussi de ne pas partager les mots de passe, les e-mails, les informations de compte bancaire et de carte de crédit, ainsi que toute autre donnée personnelle telle que la localisation géographique, les photos privées ou les informations de santé. Dans la même déclaration, Djezzy a publié un ensemble de directives de sécurité, notamment la vérification de la crédibilité des entités avant de partager des informations. Il conseille d'éviter de publier des données sensibles sur les réseaux sociaux, de choisir des mots de passe forts et de ne pas les réutiliser. Le dernier conseil est de ne pas omettre de mettre à jour régulièrement les logiciels et applications.

M. B.

PRIX ALIMENTAIRES MONDIAUX

Une hausse de 1,6% en juillet

LE PRIX des denrées alimentaires dans le monde a augmenté en juillet, de 1,6% sur un mois, principalement en raison de la hausse des prix de la viande et des huiles végétales, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La progression des indices de la viande et des huiles végétales a «plus que compensé» le recul des indices relatifs aux céréales (-0,8%), aux produits laitiers (-0,1%) et au sucre (-0,2%), selon le communiqué de la FAO, qui suit chaque mois l'évolution des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires de base. L'indice des huiles végétales a connu une forte augmentation de 7,1% par rapport au mois de juin, atteignant son plus haut niveau depuis trois ans, en raison de la montée des cotations des huiles de palme, de soja et de tournesol. Soutenus par une forte demande à l'importation, en particulier de la part de la Chine et des Etats-Unis, les prix de la viande bovine et ovine ont augmenté, entraînant avec eux l'indice global de la viande qui a grimpé de 1,2%, les prix de la volaille ont aussi légèrement progressé. Les prix des produits laitiers (-0,1%) ont connu un très léger repli pour la première fois depuis plus d'un an, minés par le recul du beurre et du lait en poudre «face à l'abondance des disponibilités à l'exportation et à la faible demande à l'importation, en particulier en Asie». Les prix du sucre (-0,2%) ont connu leur cinquième baisse consécutive à cause du «rebond de la production mondiale attendu en 2025-2026, bien que les signes d'une relance de la demande mondiale à l'importation aient limité le fléchissement».

S. N.

4

NATIONALE

FRUIT D'UN PARTENARIAT ENTRE SAIDAL ET MADAR HOLDING

Inauguration de la première clinique de thérapie cellulaire

L'Algérie a franchi une étape stratégique dans le domaine médical avec la création de sa première clinique spécialisée dans le traitement par cellules souches et cellules immunitaires. Ce projet, premier du genre dans le pays et en Afrique, est concrétisé suite à un partenariat, officialisé hier, entre le groupe public Saidal et Madar Holding.

L'événement s'est déroulé en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, de la présidente-directrice générale de Saidal, Mme Nabila Benyghzer, et du président-directeur général de Madar Holding, Charaf Eddine Amara. Cet accord illustre la volonté des deux groupes de s'inscrire dans une dynamique de progrès scientifique mondial et de mettre à la disposition des patients algériens les solutions thérapeutiques les plus innovantes.

Selon les termes de l'accord, Madar Holding assurera le financement du projet, tandis que Saidal apportera son expertise technique et accompagnera le transfert des technologies nécessaires à la création et à l'exploitation de la clinique.

«Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la vision nationale visant à renforcer la souveraineté sanitaire de notre pays et stimuler la recherche et la production de traitements innovants», a déclaré Mme Benyghzer, qui ambitionne de répondre aux besoins croissants des patients atteints de maladies complexes et de positionner l'Algérie comme un leader régional de l'innovation médicale.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie a indiqué que cette structure médicale de pointe permettra de traiter trois grandes catégories de pathologies : les cancers, les maladies neurodégénératives et les lésions ou défaillances d'organes tels que le foie, le pancréas ou les os. Il a également annoncé qu'un appel sera lancé aux compétences algériennes, en Algérie et à l'étranger, afin de constituer un Conseil national dédié à ces techniques. L'objectif est de mutualiser les savoir-faire pour démocratiser l'accès à des soins qui restent, à l'échelle mondiale, très coûteux.

Le projet, qui sera implanté dans un premier temps à Sidi Abdellah, mobilisera plusieurs secteurs, notamment la santé, le travail et la Sécurité sociale, ainsi que



Une étape stratégique.

d'autres partenaires publics et privés. Pour Mourad Belkhalifa, conseiller scientifique du PDG de Saidal, la future clinique intégrée sera dotée des technologies les plus avancées et reposera sur des équipes médicales et scientifiques algériennes hautement qualifiées, avec un niveau d'excellence conforme aux standards internationaux. «Cette initiative constitue un jalon majeur dans la construction de la sécurité sanitaire du citoyen algérien», a conclu Ghrieb, soulignant son impact attendu sur la prise en charge des maladies complexes dans le pays.

De son côté, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à la sécurité sanitaire du pays, en garantissant l'accès de tous les citoyens aux traitements les plus avancés. Il a précisé que cette initiative est le fruit d'une coopération scientifique entre le groupe Saidal et plusieurs laboratoires de recherche spécialisés, visant à prendre en charge efficacement de nombreuses

maladies chroniques et complexes, telles que les maladies cardiaques, sanguines, oculaires, respiratoires, neurologiques, ainsi que divers types de cancers, grâce aux techniques de la thérapie cellulaire et immunitaire.

Le ministre a ajouté que ce projet stratégique contribuera à positionner l'Algérie comme un leader régional dans ce domaine médical de pointe, en mobilisant des compétences algériennes reconnues à l'international et en renforçant la coordination avec plusieurs secteurs partenaires, notamment celui de la santé et celui du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale.

En outre, les deux ministres ont réaffirmé l'engagement total de leurs secteurs respectifs à soutenir ce projet stratégique et fournir tous les moyens nécessaires pour garantir son succès et sa pérennité, en insistant sur l'importance d'une coopération continue entre les différents secteurs pour concrétiser une vision nationale intégrée, visant à renforcer la sécurité sanitaire et asseoir la place de l'Algérie dans le domaine de la médecine avancée.

Rim Boukhari

AIR ALGERIE A FINALISE LES PROCEDURES D'ACQUISITION

Domestic Airlines décollera à la fin du mois

AIR ALGÉRIE a finalisé, hier, le transfert de Tassili Airlines, qui était sous la coupe du Groupe Sonatrach, concrétisant une instruction stratégique du président Abdelmadjid Tebboune en vue de renforcer le transport aérien intérieur. Le premier vol de Tassili Airlines, dénommée désormais Domestic Airlines, est prévu vers la fin du mois en cours.

Selon un communiqué d'Air Algérie, cette étape représente «une transformation stratégique concrétisant les instructions du président de la République visant à créer une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien intérieur, afin de renforcer la liaison entre les différentes

wilayas du pays et de soutenir le développement économique et social». La compagnie a estimé que l'achèvement de ce transfert de propriété constitue «le fruit d'un processus organisationnel et juridique rigoureux, adopté selon les plus hauts standards de gouvernance, garantissant une transition fluide et transparente, tout en assurant la continuité des activités et la qualité des services offerts aux clients».

Dans ce cadre, Air Algérie a affirmé qu'elle travaille à la réorganisation de la compagnie intégrée afin de renforcer l'efficacité opérationnelle. Le nouveau statut de la société sera appliqué «progressivement» à la flotte dédiée au transport

intérieur, de manière à «répondre aux attentes des voyageurs et à hisser la qualité des services aux plus hauts standards».

La première liaison commerciale sur les lignes intérieures devrait démarrer avant la fin du mois d'août en cours, selon le communiqué, représentant «le début d'une nouvelle étape dans le transport aérien intérieur, fondée sur la complémentarité et l'efficacité, et axée sur le service du citoyen à travers tout le territoire national», selon le même texte.

Air Algérie a également réaffirmé «son engagement total à mobiliser toutes ses expertises ainsi que ses ressources humaines et techniques pour

réussir l'intégration de Tassili Airlines dans son système, et à œuvrer au développement du réseau de transport aérien intérieur, au service du voyageur algérien et en soutien à la vision nationale de promotion du secteur de l'aviation civile», est-il ajouté de même source. Rappelons qu'une première mesure a déjà été prise concernant l'intégration de la flotte de Tassili Airlines, composée de 15 appareils, dont sept de grande capacité, en attendant la réception, à compter de septembre prochain, des premiers appareils parmi les seize devant être importés pour améliorer les prestations de transport aérien de voyageurs.

R. B.

LES MENACES INFORMATIQUES SONT DE PLUS EN PLUS SOPHISTIQUÉES

L'IA comme rempart contre les cyberattaques

Le monde est en perpétuelle évolution. L'intelligence artificielle, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, continue de transformer profondément tous les secteurs où elle est introduite. On distingue désormais un monde avant et après le commencement de l'intelligence artificielle. Un bon serveur mais aussi un vecteur de menaces. Les cyberattaques sont en effet devenues de plus en plus sophistiquées grâce à l'utilisation de l'IA. Cependant, cette même IA peut aussi servir de rempart pour contrer des menaces et renforcer la protection des données et des systèmes. Comment cela est-il possible et à quel degré l'IA peut-elle renforcer la cybersécurité ?



Une arme à double tranchant.

La numérisation engagée par l'Algérie, comme c'est le cas partout dans le monde, impose de nouveaux défis, principalement celui d'augmenter le niveau de protection de nos données et de nos systèmes, exposés en permanence à des cyberattaques. Ces dernières peuvent engendrer des perturbations mineures des systèmes informatiques mais aussi, dans des cas plus graves, entraîner l'arrêt total des activités d'une entreprise, d'une administration... Selon Djallal Bouabdallah, spécialiste en transformation digitale et cybersécurité, nous sommes plus que jamais exposés à des attaques informatiques. «A l'ère du tout numérique, la surface d'exposition aux risques cyber n'a jamais été aussi large», a-t-il affirmé, précisant que «nos systèmes, qu'ils soient professionnels ou personnels, traitent d'énormes volumes de données, souvent critiques, et sont interconnectés en permanence. Cela les rend particulièrement vulnérables face à des cyberattaques de plus en plus sophistiquées». Selon lui, en Algérie comme ailleurs, la transformation digitale accélérée expose les organisations à de nouveaux risques, notamment «le vol de données», «le sabotage ou la paralysie d'infrastructures essentielles». Une situation qui impose davantage de vigilance. «La vigilance et la capacité d'anticipation deviennent ainsi des enjeux majeurs pour la résilience numérique», a-t-il affirmé. Aujourd'hui, l'IA est identifiée comme étant un outil idoine pour renforcer les

défenses contre les menaces numériques, surtout lorsque l'erreur humaine est considérée comme l'une des causes principales des risques en termes de cybersécurité.

MIEUX INTÉGRER L'IA DANS L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE POUR PLUS D'EFFICACITÉ

L'intelligence artificielle peut ainsi jouer le rôle de rempart contre les cyberattaques, selon M. Bouabdallah. «Utilisée intelligemment, l'IA permet de détecter, en temps réel, les comportements suspects, d'analyser d'énormes quantités de données pour identifier des schémas anormaux et de réagir beaucoup plus rapidement qu'un humain face à une menace émergente», a-t-il expliqué, citant l'exemple de certains outils basés sur l'IA capables de détecter des attaques dites «zero-day», invisibles pour les solutions traditionnelles. Ce spécialiste en transformation digitale et cybersécurité a néanmoins tenu à signaler le fait que l'intelligence artificielle peut aussi représenter une «arme» entre les mains des cybercriminels, qui l'utilisent pour rendre leurs attaques plus difficiles à détecter. De ce fait, il estime que «le degré de renforcement que l'IA peut apporter à la cybersécurité dépend de sa bonne intégration dans l'écosystème numérique». Plus elle est couplée à d'autres outils de sécurité (SIEM, pare-feu nouvelle génération, solutions d'analyse comportementale), plus la défense est intelligente et adaptative, selon les

précisions du spécialiste. «L'IA permet l'automatisation de la réponse à incident, la priorisation des alertes et l'orchestration de la remédiation», a-t-il expliqué. Cette intelligence artificielle doit toutefois être supervisée par des experts capables d'interpréter ses analyses, car l'IA n'est pas infallible et peut générer de faux positifs ou des angles morts, a préconisé M. Bouabdallah. Il a enfin tenu à rappeler que les cyberattaques «ont un impact direct et parfois dramatique pour la continuité d'activité des entreprises ou des administrations : pertes financières, atteinte à la réputation, interruption des services, voire mise en danger des données stratégiques ou personnelles».

ATTENTION À LA «DARK IA»

Dans le contexte algérien de mutation numérique, il est essentiel d'adopter une approche globale, et ce à travers la formation des équipes à la cybersécurité, le renforcement des politiques de gouvernance des données, l'investissement dans des technologies de détection avancée (IA, XDR...) ainsi que la construction d'une culture de gestion des risques, a indiqué le spécialiste. Selon M. Bouabdallah, «la clé réside dans la combinaison entre technologie, formation humaine et sensibilisation à tous les niveaux, avec une implication forte des dirigeants pour piloter la transformation en toute sécurité».

Il ne faut surtout pas oublier le

fait que les cyberattaques sont de plus en plus sophistiquées grâce à cette même IA conçue pour les contrer. Des attaques intelligentes sont donc possibles. Le spécialiste en cybersécurité a, dans ce sens, souligné la nécessité de prendre en considération cet aspect-là. «Il ne faut pas occulter le "côté obscur" de l'IA, parfois surnommé "Dark IA" », a-t-il prévenu. «Tout comme l'IA protège nos systèmes, elle peut aussi être détournée à des fins malveillantes, notamment sur le dark web, où des outils alimentés par l'IA sont utilisés pour automatiser les attaques, générer des contenus frauduleux ou contourner les défenses classiques». Des groupes cybercriminels développent des IA capables de concevoir des malwares adaptatifs, d'usurper des identités numériques via des deepfakes, ou de piloter des campagnes massives de phishing hyperciblées, a expliqué M. Bouabdallah. Cette «légendaire «Dark IA n'est plus un mythe : elle existe et évolue aussi vite que les défenses, a alerté le spécialiste. Selon M. Bouabdallah, c'est le degré d'innovation qui peut faire la différence. «La bataille entre défenseurs et attaquants se joue désormais à un niveau d'innovation permanent», a-t-il souligné, réitérant l'importance de la vigilance, laquelle doit s'étendre aux usages éthiques de l'IA, pour éviter qu'elle ne devienne une arme contre ses propres créateurs.

Lilia Aït Akli



ALGÉRIE TÉLÉCOM

L'anglais sur ses factures clients

DANS le cadre de sa stratégie de modernisation et d'ouverture à l'international, Algérie Télécom a annoncé l'introduction de la langue anglaise sur ses factures et reçus de paiement. Désormais, ces documents seront rédigés en arabe et en anglais, marquant une transition linguistique dans le traitement des services offerts par l'opérateur national. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de l'entreprise. «Dans un secteur en pleine mutation et de plus en plus ouvert à l'international, cette initiative d'Algérie Télécom vise à améliorer l'expérience de ses clients grâce à l'adoption progressive de la langue de Shakespeare dans ces documents officiels. Elle répond ainsi aux attentes d'une frange de plus en plus importante de sa clientèle, notamment les expatriés, les multinationales, les étudiants et ressortissants étrangers, ainsi que les professionnels anglophones», a détaillé le communiqué. D'ailleurs, «cette mesure s'inscrit dans une dynamique de modernisation continue et dans une volonté de se conformer aux standards internationaux en matière de communication et de transparence», a souligné l'entreprise. Il s'agit également d'une réponse concrète aux mutations du secteur des télécommunications, de plus en plus tourné vers la digitalisation et l'ouverture globale, toujours selon la même source. L'introduction de l'anglais sur les factures n'est pas une première. Elle fait suite à d'autres initiatives similaires, dont la mise en ligne d'une version anglophone du site officiel d'Algérie Télécom, déjà accessible aux usagers. Pour Algérie Télécom, ce virage linguistique est considéré comme un levier stratégique pour renforcer la qualité du service et accompagner les mutations technologiques du pays. Il y a lieu de relever que la facturation en anglais est en train de se généraliser même dans d'autres secteurs. Parmi les clients, il y en a qui affirment ne pas maîtriser, voire ne pas connaître du tout l'anglais pour ne pas l'avoir étudié. D'autres, de l'ancienne génération qui n'ont étudié ni l'arabe ni l'anglais, se disent un peu perdus lorsqu'ils reçoivent leurs factures et sont obligés de faire appel à quelqu'un d'autre pour comprendre les détails. Ce qui les indispose parfois de devoir montrer leurs factures à d'autres. Yamina, 72 ans, ancienne institutrice à Alger-Ouest, avoue être parfois déroutée par ces changements. Selon elle, il aurait été souhaitable que le changement se fasse progressivement.

Aouir Khalil

AXA

AXA ASSURANCES ALGERIE VIE SPA

BILAN (ACTIF) LIBELLE		NOTE	BRUT 2024	AMO/PROV	NET 2024	NET 2023
ACTIFS NON COURANTS						
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif						
Immobilisations incorporelles		3	392 762 426,32	-338 045 058,96	54 717 367,36	64 761 884
Immobilisations corporelles						
Terrains			-	-	-	0
Bâtiments			-	-	-	0
Immeubles de Placement			-	-	-	0
Autres immobilisations corporelles		4	128 011 683,72	-109 725 837,05	18 285 846,67	22 902 343
Immobilisations en concession			-	-	-	-
Immobilisations encours		5	-	-	-	0
Immobilisations financières		6	-	-	-	0
Titres mis en équivalence			-	-	-	-
Autres participations et créances rattachées			9 500 100,00	-	9 500 100,00	7 000 000
Autres titres immobilisés			2 167 000 000,00	-	2 167 000 000,00	2 317 000 000
Prêts et autres actifs financiers non courants			6 767 784,92	-	6 767 784,92	5 917 785
Impôts différés actif			49 886 494,89	-	49 886 494,89	50 181 934
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants			-	-	-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT			2 753 928 489,85	-447 770 896,01	2 306 157 593,84	2 467 763 946
ACTIF COURANT						
Provisions techniques d'assurance						
Part de la coassurance cédée			-	-	-	0
Part de réassurance cédée			428 702 351,63	-	428 702 351,63	462 437 432
Créances et emplois assimilés		7	-	-	-	-
Cessionnaires et cédants débiteurs			22 102 044,92	-	22 102 044,92	150 107 998
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs			510 719 183,25	-37 817 568,21	472 901 615,04	375 383 118
Autres débiteurs			711 647 633,25	-	711 647 633,25	332 418 436
Impôts et assimilés			62 112 595,25	-	62 112 595,25	122 112 595
Autres créances et emplois assimilés			-	-	-	-
Disponibilités et assimilés		8	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers courants			1 250 000,00	-	1 250 000,00	1 750 000
Trésorerie			311 367 152,72	-	311 367 152,72	310 206 788
TOTAL ACTIF COURANT			2 047 900 961,02	-37 817 568,21	2 010 083 392,81	1 754 416 367
TOTAL GENERAL ACTIF			4 801 829 450,87	-485 588 464,22	4 316 240 986,65	4 222 180 315

BILAN (PASSIF) LIBELLE		NOTE	NET 2024	NET 2023
CAPITAUX PROPRES		9		
Capital émis			2 250 000 000,00	2 250 000 000
Capital non appelé			-	0
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)			-	0
Ecart de réévaluation			-	0
Ecart d'équivalence (1)			-	0
Résultat net - Résultat net du groupe (1)			11 416 617,58	76 776 505
Autres capitaux propres :				
* Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)			-1 018 497 797,27	-1 095 274 302
* Régularisations sur exercices antérieurs			-172 092 495,80	-40 714 824
Part de la société consolidante (1)			-	-
Part des minoritaires (1)			-	-
TOTAL I			1 070 826 324,51	1 190 787 379
PASSIFS NON-COURANTS		10		
Emprunts et dettes financières			-	0
Impôts (différés et provisionnés)			-	-
Autres dettes non courantes			-	0
Provisions réglementées			152 313 987,00	161 818 724
Provisions et produits constatés d'avance			-	0
TOTAL II			152 313 987,00	161 818 724
PASSIFS COURANTS :		11		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs			434 183 791,63	467 918 872
Provisions techniques d'assurance				
- Opérations directes			1 511 700 673,86	1 595 592 694
- Acceptations			-	0
Dettes et comptes rattachés		12		
- Cessionnaires et Cédants créditeurs			506 719 168,30	231 724 415
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs			-	-
Impôts Crédit			4 749 583,54	10 494 088
Autres dettes			635 747 457,81	563 844 142
Trésorerie passif			-	0
TOTAL III			3 093 100 675,14	2 869 574 211
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)			4 316 240 986,65	4 222 180 314

LIBELLE	NOTE	Opérations Brutes 2024	Cessions et Rétrocessions 2024	Operations Nettes 2024	Operations Nettes 2023
Primes émises sur opérations directes	14	2 073 257 378,05	-339 024 113,43	1 734 233 264,62	2 114 989 437
Primes Acceptées		120 269 825,95	-85 578 390,13	34 691 435,82	-
Primes émises reportées		27 508 156,79	18 107 257,17	45 615 413,96	-135 548 444
Primes acceptées reportées		-	-	-	-
I-Primes acquises à l'exercice		2 221 035 360,79	-406 495 246,39	1 814 540 114,40	1 979 440 993
Prestations sur opérations directes		-1 215 616 766,53	3 888 120,70	-1 211 728 645,83	-1 327 133 868
Prestations sur acceptations		-	-	-	-
II-Prestations de l'exercice		-1 215 616 766,53	3 888 120,70	-1 211 728 645,83	-1 327 133 868
Commissions reçues en réassurance		-	52 789 328,02	-52 789 328,02	-72 646 658
Commissions versées en réassurance		-	-2 164 856,87	2 164 856,87	-
III-Commissions de réassurance		-	50 624 471,15	-50 624 471,15	-72 646 658
IV-Subventions d'exploitation d'assurance					
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	16	1 005 418 594,26	-351 982 654,54	653 435 939,72	724 953 783
Services extérieurs et autres consommations		-381 090 208,59	-	-381 090 208,59	-368 111 778
Charges de personnel		-257 036 172,33	-	-257 036 172,33	-251 705 334
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 218 341,99	-	-2 218 341,99	-48 070 659
Production immobilisée		-	-	-	-
Autres produits opérationnels		2 278 237,15	-	2 278 237,15	1 735 047
Autres charges opérationnelles		-40 060 809,22	-	-40 060 809,22	-145 772 786
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-86 226 468,21	-	-86 226 468,21	-41 861 247
Reprise sur pertes de valeur et provisions		-	-	-	99 508 579,04
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		241 064 831,07	-351 982 654,54	-110 917 823,47	-29 324 395
Produits financiers		135 872 698,05	-	135 872 698,05	126 092 429
Charges financières		-13 232 817,78	-	-13 232 817,78	-19 981 529
VI-RESULTAT FINANCIER	17	122 639 880,27		122 639 880,27	106 110 900
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		363 704 711,34	-351 982 654,54	11 722 056,80	76 786 505
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	18	-10 000,00	-	-10 000,00	-10 000
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		-	-	-295 439,22	0
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 359 186 295,99	74 784 705,89	2 003 020 081,53	2 279 423 706
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 995 491 584,65	-339 024 113,43	-1 991 603 463,95	-2 202 647 201
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		363 694 711,34	-264 239 407,54	11 416 617,58	76 776 505
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		-	-	-	-
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		-	-	-	-
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-	-	-
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		363 694 711,34	-264 239 407,54	11 416 617,58	76 776 505

AXA AXA ASSURANCES ALGERIE DOMMAGE SPA						
BILAN (ACTIF)		NOTE	BRUT 2024	AMO/PROV	NET 2024	NET 2023
LIBELLE						
ACTIFS NON COURANTS						
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif						
Immobilisations incorporelles		4	740 899 756,95	-631 530 106,90	109 369 650,05	98 427 620,31
Immobilisations corporelles						
Terrains					-	-
Bâtiments					-	-
Immeubles de Placement					-	-
Autres immobilisations corporelles		5	799 262 964,99	-708 255 036,87	91 007 928,12	110 643 661,39
Immobilisations en concession					-	-
Immobilisations encours		6	-		-	59 842 019,20
Immobilisations financières		7			-	-
Titres mis en équivalence					-	-
Autres participations et créances rattachées			8 000 000,00		8 000 000,00	8 000 000,00
Autres titres immobilisés		7.1	3 461 625 100,00		3 461 625 100,00	3 029 125 000,00
Prêts et autres actifs financiers non courants		7.2	8 261 000,00		8 261 000,00	6 227 000,00
Impôts différés actif			102 556 712,70		102 556 712,70	102 749 986,07
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT			5 120 605 534,64	-1 339 785 143,77	3 780 820 390,87	3 355 173 267,77
ACTIF COURANT						
Provisions techniques d'assurance					-	-
Part de la coassurance cédée						
Part de réassurance cédée			464 421 129,94		464 421 129,94	1 132 008 091,62
Créances et emplois assimilés		8			-	-
Cessionnaires et cédants débiteurs		8.1	34 689 521,19		34 689 521,19	29 175 056,87
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs		8.2	937 331 298,12	-287 079 085,95	650 252 212,17	446 938 405,53
Autres débiteurs		8.3	593 723 390,35		593 723 390,35	556 939 056,05
Impôts et assimilés		8.4	27 299 242,53		27 299 242,53	22 155 003,10
Autres créances et emplois assimilés					-	-
Disponibilités et assimilés		9			-	-
Placements et autres actifs financiers courants		9.1	2 500 000,00		2 500 000,00	3 500 000,00
Trésorerie		9.2	345 418 022,66		345 418 022,66	321 108 944,52
TOTAL ACTIF COURANT			2 405 382 604,79	-287 079 085,95	2 118 303 518,84	2 511 824 557,69
TOTAL GENERAL ACTIF			7 525 988 139,43	-1 626 864 229,72	5 899 123 909,71	5 866 997 825,46
BILAN (PASSIF)			NOTE		2024	2023
LIBELLE						
CAPITAUX PROPRES			10			
Capital émis					3 150 000 000,00	3 150 000 000,00
Capital non appelé						
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)					0	0
Ecart de réévaluation						
Ecart d'équivalence (1)						
Résultat net - Résultat net du groupe (1)					47 120 138,38	15 114 728,14
Autres capitaux propres :						
Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs)					-2 398 190 436,15	-2 413 305 164,29
Régularisations sur exercices antérieurs					-100 959 227,58	-229 694 740,74
Part de la société consolidante (1)						
Part des minoritaires (1)						
TOTAL I					697 970 474,65	522 114 823,11
PASSIFS NON-COURANTS			11			
Emprunts et dettes financières						-
Impôts (différés et provisionnés)						
Autres dettes non courantes						-
Provisions réglementées					377 067 581,50	398 822 943,90
Provisions et produits constatés d'avance						-
TOTAL II					377 067 581,50	398 822 943,90
PASSIFS COURANTS :			12			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs					72 754 484,35	740 341 446,03
Provisions techniques d'assurance						
- Opérations directes					2 227 670 644,89	2 725 228 896,22
- Acceptations						
Dettes et comptes rattachés			13			
- Cessionnaires et Cédants créditeurs					972 620 003,07	268 990 293,76
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs						-
Impôts Crédit					124 574 471,28	95 882 676,38
Autres dettes					1 426 466 249,97	1 115 616 746,06
Trésorerie passif						
TOTAL III					4 824 085 853,56	4 946 060 058,45
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)					5 899 123 909,71	5 866 997 825,46
COMPTE DE RESULTAT /NATURE						
LIBELLE	NOTE	Opérations Brutes 2024	Cessions et Rétrocessions 2024	Operations Nettes 2024	Operations Nettes 2023	
Primes émises sur opérations directes	15	2 072 596 930,69	-547 841 547,29	1 524 755 383,40	1 268 884 000,02	
Primes Acceptées		15 298 004,97		15 298 004,97	28 679 257,77	
Primes émises reportées		-122 371 778,00	-17 470 321,45	-139 842 099,45	9 728 417,64	
Primes acceptées reportées		214 523,50		214 523,50	-660 863,69	
I-Primes acquises à l'exercice		1 965 737 681,16	-565 311 868,74	1 400 425 812,42	1 306 630 811,74	
Prestations sur opérations directes		-179 988 970,94	-339 620 986,00	-519 609 956,94	-616 717 076,55	
Prestations sur acceptations		-6 326 733,19		-6 326 733,19	1 227 690,64	
II-Prestations de l'exercice		-186 315 704,13	-339 620 986,00	-525 936 690,13	-615 489 385,91	
Commissions reçues en réassurance			71 112 658,98	71 112 658,98	99 715 283,07	
Commissions versées en réassurance		-	-4 771 856,09	-4 771 856,09	-10 593 665,61	
III-Commissions de réassurance		-	66 340 802,89	66 340 802,89	89 121 617,46	
IV-Subventions d'exploitation d'assurance		-	-	-	-	
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE	16	1 779 421 977,03	-838 592 051,85	940 829 925,18	780 263 043,29	
Services extérieurs et autres consommations	17	-540 867 780,12	-	-540 867 780,12	-509 598 477,74	
Charges de personnel		-507 706 080,97	-	-507 706 080,97	-525 922 726,25	
Impôts, taxes et versements assimilés		-7 537 659,55	-	-7 537 659,55	-37 863 809,00	
Production immobilisée			-		0,00	
Autres produits opérationnels		92 768 404,39	-	92 768 404,39	197 903 350,61	
Autres charges opérationnelles		-14 418 953,19	-	-14 418 953,19	-10 344 796,52	
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-50 817 761,56	-	-50 817 761,56	-104 610 753,23	
Reprise sur pertes de valeur et provisions		-4 168 760,12	-	-4 168 760,12	65 725 298,42	
V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		746 673 385,91	-838 592 051,85	-91 918 665,94	-144 448 870,42	
Produits financiers		152 562 296,19	-	152 562 296,19	176 908 013,10	
Charges financières		-13 320 218,50	-	-13 320 218,50	-17 334 414,54	
VI-RESULTAT FINANCIER	18	139 242 077,69	-	139 242 077,69	159 573 598,56	
VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		885 915 463,60	-838 592 051,85	47 323 411,75	15 124 728,14	
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	19	-10 000,00	-	-10 000,00	-10 000,00	
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires			-	-193 273,37	0,00	
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 206 899 621,62	-498 971 065,85	1 707 928 555,77	1 836 289 091,33	
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-1 320 984 158,02	-339 620 986,00	-1 660 605 144,02	-1 821 164 363,19	
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		885 915 463,60	-838 592 051,85	47 323 411,75	15 124 728,14	
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		-	-	-	-	
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		-	-	-	-	
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		-	-	-	-	
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		885 905 463,60	-838 592 051,85	47 120 138,38	15 114 728,14	

Plus de 2,4 millions
d'alevins ensemencés
depuis janvier

A ce titre le même responsable a que ces alevins ont été introduits entre le 1er janvier et le début août dans huit cages flottantes situées dans des fermes aquacoles des communes de Honaine et Dar Yaghmorasen, de la même wilaya, soulignant que cette opération devra permettre une production estimée à 860 tonnes de daurade royale et de loup de mer. Par ailleurs, la poursuite de l'ensemencement est prévue pour les mois d'août, septembre et octobre prochains, avec l'introduction de 3 millions et 150.000 alevins dans onze cages flottantes, réparties sur trois fermes aquacoles de la wilaya, avec un objectif de 1.100 tonnes de production de daurade royale et de loup de mer. D'autre part, M. Bouguebrine a indiqué que, dans le cadre du programme d'aquaculture en eau douce, 21.600 alevins de tilapia ont été ensemencés, depuis le début de l'année, dans six bassins d'irrigation agricole, situés dans les communes de Hennaya, Seboudou, Fellaoucene et El Fehoul, pour une production prévisionnelle de 8 tonnes de tilapia d'ici le mois du Ramadhan prochain.

Par ailleurs, la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Tlemcen prévoit la mise en service d'un nouveau projet d'aquaculture marine en 2026 dans la commune de Honaine, avec une capacité de production de 960 tonnes/an de daurade royale et de loup de mer. Ce projet est actuellement à un stade avancé d'acquisition des équipements, selon la même source.

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À ILLIZI

Sonelgaz incite au paiement électronique des factures

LA DIRECTION de distribution de la wilaya d'Illizi, relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonealgaz), a lancé une campagne de sensibilisation au paiement électronique des factures d'électricité et de gaz, via l'application « Baridi-Mob » c'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'entreprise. A ce titre, la même source a fait savoir que la campagne comprend des actions d'information animées dans les agences commerciales de Sonealgaz à travers la wilaya, afin d'expliquer aux clients les avantages du paiement en ligne (E-paiement). Menée en coordination avec l'entreprise Algérie-Poste, cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de numérisation, qui vise notamment à moderniser l'administration publique, a indiqué la même source. Elle permettra aux clients Sonealgaz détenteurs de la carte « Edahabia » de régler leurs factures d'électricité et de gaz en ligne, de manière sécurisée, via l'application précitée, a-t-on ajouté. Cette initiative marque une avancée pour moderniser les services et renforcer la proximité avec la clientèle, a conclu le communiqué. R. R.

Une victoire stratégique de l'ALN

La bataille de Djebel Stamboul, dans la wilaya de Mascara, survenue le 10 août 1958, est considérée comme l'une des plus importantes batailles ayant marqué la glorieuse Guerre de libération nationale dans la région, en raison des lourdes pertes infligées aux forces de l'armée coloniale française.



Selon la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya, qui détiennent des documents comprenant les témoignages de moudjahidine, le lieu de cette bataille se situe dans la zone de « Djebel Stamboul », dans la commune d'El Guetna, lieu de naissance de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne.

A l'origine de cette bataille, une vaste opération de ratissage menée par l'armée coloniale française contre les positions de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone de « Djebel Stamboul », avec l'appui d'avions de reconnaissance et de troupes parachutistes. Les forces françaises sont arrivées aux environs de 5h du matin, le 10 août 1958, sur le lieu de regroupement des moudjahidine.

Ces derniers, regroupés au sein du centre de la katiba relevant de la sixième zone de la wilaya V historique, ont détecté l'arrivée en nombre des troupes coloniales, ce qui a déclenché l'affrontement entre les deux

parties. Les soldats ennemis ont été surpris par de nombreux tirs provenant des moudjahidine visant l'avion de reconnaissance, selon la même source.

Le combat s'est intensifié entre les moudjahidine et les forces coloniales françaises, dont l'aviation a pilonné la zone avec des bombes au napalm interdites à l'échelle internationale, ciblant la katiba de l'ALN. Malgré les raids aériens et l'artillerie lourde, les moudjahidine ont réussi à résister jusqu'à forcer les troupes coloniales à se replier loin de la zone de, Djebel Stamboul. La bataille a duré plus de huit heures, causant de lourdes pertes à l'armée coloniale française, estimées à 160 soldats tués, de nombreux blessés, un avion abattu et plus de 20 camions militaires transportant troupes et matériel détruits par le feu. Du côté de l'ALN, il y a eu 45 martyrs, la majorité tombée au champ d'honneur à cause des bombardements au napalm.

Dans ce contexte, le chercheur en histoire,

Mokhtar Belkacem Hedjaïl, a indiqué à l'APS que la bataille de Djebel Stamboul, est l'une des batailles stratégiques les plus importantes menées par les moudjahidine de l'ALN dans la sixième zone de la wilaya V historique, ayant permis de briser le blocus imposé par l'armée coloniale française sur les katibas des cinquième et quatrième zones de la même wilaya historique.

Il a ajouté que cette bataille a mis en évidence la grande compétence militaire des chefs des katibas de l'ALN dans la région, capables de repousser les assauts de l'armée coloniale française. A noter que la direction des Moudjahidine et Ayants-droit, en collaboration avec le musée local du moudjahid, commémore, chaque année, l'anniversaire de cette bataille historique à travers diverses activités, telles que des expositions, des conférences et la projection de documentaires mettant en lumière l'histoire de cette bataille.

R. R.

Plus de 4 000 interventions menées en Juillet

DANS le cadre du contrôle des pratiques commerciales et de la vérification du respect des conditions d'hygiène, les contrôleurs de la direction du commerce de la wilaya de Tébessa ont effectué, au cours de leurs sorties durant le mois de juillet dernier, 4.027 interventions. C'est ce qu'a indiqué, hier, Zohir Berbiche, chargé de communication de cette direction.

Le même responsable a précisé à l'APS que les services de la direction du commerce ont intensifié les sorties sur le terrain pour contrôler les commerçants de fruits et légumes, les boucheries commercialisant la viande blanche et rouge, les fast-foods, les pâtisseries, les glaciers, etc.

Les contrôles en question ont permis de constater 393 infractions liées, principalement, au non-respect des conditions d'hygiène, a ajouté M. Berbiche, précisant que sur les 380 procès-verbaux dressés, "plusieurs ont été transmis aux autorités judiciaires".

Parallèlement, la direction du commerce de la wilaya de Tébessa “poursuit, en cette saison estivale propice à l’altération des produits alimentaires, sa campagne de sensibilisation et de prévention en coordination avec plusieurs secteurs concernés”, sous le slogan “Ensemble pour un été sans intoxications alimentaires”.

Une campagne dont l'objectif consiste, selon le même responsable, à lutter contre toutes les formes de fraude et de pratiques illégales, et à préserver la santé et la sécurité des consommateurs.

Les commerçants sont notamment contrôlés afin de s'assurer du respect des règles d'hygiène et des conditions de conservation et de stockage, a encore indiqué M. Berbiche, avant d'appeler les citoyens à "faire preuve de vigilance et de prudence" lors de leurs achats, en vérifiant les conditions de conservation et la date de péremption, et à signaler immédiatement tout abus ou infraction.

R. R.

LE 8ÈME « ETÉ EN MUSIQUE » S’OUVRE À SIDI FREDJ

Une édition au rythme de sonorités algériennes et africaines

Le coup d’envoi de la 8e édition du festival culturel international «l’été en musique», a été donné jeudi soir au théâtre «El Casif» à Sidi Fredj (Alger), au cours d’une soirée artistique animée par le groupe «Rimel» de Béchar et le jeune chanteur Moh Milano d’Alger.

Placée sous le slogan « rythme sans frontières », la soirée inaugurale a débuté avec « Rimel », formation originaire de la Saoura. Les musiciens ont enchaîné des morceaux inspirés du patrimoine du Sud-Ouest algérien, mêlant sonorités traditionnelles et arrangements contemporains. Leur prestation a plongé l’assistance dans l’ambiance chaleureuse et poétique de la région. La deuxième partie a été consacrée à Moh Milano, figure montante de la scène algérienne et créateur du style « zenkaoui ». Puisant son inspiration dans les réalités sociales, il a interprété plusieurs titres phares qui ont suscité l’enthousiasme du public. L’artiste a su établir une véritable connexion avec les spectateurs, entre énergie scénique et paroles engagées. Prévue jusqu’au 14 août, cette édition se veut une grande fête de la diversité musicale. La programmation réunira des artistes venus d’Algérie, mais aussi de Tunisie, Guinée, Sierra Leone, Ghana, Togo et d’autres pays africains. Les organisateurs promettent un panorama allant des rythmes traditionnels aux sonorités modernes, du raï à l’art targui, en passant par le jazz, l’afrobeat, le rap et les musiques du monde. Parmi les têtes d’affiche, le public retrouvera Djalil Palermo,



El Dey, Cheb Hamidou, Mohamed Allaoua, Salim Chaoui, le groupe targui « Tikoubaouin », la formation ivoirienne « Root’s Arthur », la rappeuse guinéenne Miss Kala, le rappeur sierra-léonais Hinga the Venom ou encore les Tunisiens de « Mizawane ».

Les spectacles auront lieu chaque soir à partir de 22h00. Organisé par le Commissariat du Festival en partenariat avec l’Office national de la Culture et de l’Information (ONCI), et placé sous l’égide du ministère de la Culture et des Arts, l’évènement

se fixe comme objectifs, selon ses organisateurs d’«encourager la création artistique contemporaine», «valoriser la musique patrimoniale» et «promouvoir les échanges culturels tout en offrant un espace professionnel à la créativité des jeunes». **Amine B.**

ABRITÉ PAR LA PROMENADE DES SABLETTES À ALGER

Plus de 70 maisons d’édition au Salon national du livre pour enfant

LA 2E ÉDITION du Salon national du livre pour enfant s’est ouverte, jeudi à la place «El Mourabitoune» à la Promenade des Sablettes (Alger), avec la participation de 70 maisons d’édition nationales. L’ouverture de ce salon, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l’Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous le slogan «Le livre, mon compagnon et mon ami», s’est déroulée en présence

du directeur du livre et de la lecture au ministère, M. Tidjani Tama, représentant le ministre de la Culture et des Arts, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaïd, et des représentants des maisons d’édition participant à cette édition. M. Tama a souligné que le ministère accorde une «place importante» aux enfants pendant la saison estivale, notamment «à travers ce Salon national auquel

participent plus de 70 maisons d’édition, offrant aux familles l’opportunité de découvrir plus de 14.000 titres destinés aux enfants». Des maisons d’édition publiques et privées de différentes wilayas participent à cet évènement littéraire et culturel, dans le cadre de la stratégie du ministère visant à ancrer la culture de la lecture chez les enfants et les jeunes et à stimuler leurs capacités d’expression et leur développement

intellectuel au sein d’un environnement interactif mêlant apprentissage et divertissement. Un programme riche et varié a été mis en place pour les enfants, comprenant des ateliers éducatifs sur le dessin, la poterie, la lecture, la musique et la robotique, ainsi que des spectacles théâtraux et musicaux. Les activités de ce Salon se poursuivront jusqu’au 16 août courant.

R. C.

PRÉVU EN MARGE DU 7E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

«Caftan Challenge 2025» pour inspirer les jeunes créateurs

SIGNE d’élégance et de savoir-faire, le caftan algérien s’offre une nouvelle scène à travers le “Caftan Challenge 2025”. Cette compétition, intégrée au programme du Festival culturel national du costume traditionnel algérien, ambitionne de conjuguer tradition et créativité contemporaine, tout en révélant de jeunes talents prêts à réinventer un héritage vestimentaire séculaire. Le Commissariat de la 7e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien a annoncé l’ouverture des inscriptions au concours intitulé «Caftan Challenge 2025», qui vise à mettre en valeur les esthétiques du caftan algérien, indique, mardi, un communiqué du Commissariat. Le concours «Caftan Challenge 2025» s’inscrit dans le cadre du programme de la 7e édition du festival, prévu du 30 août au 2 septembre prochains au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bas-

tion 23), constituant ainsi «une opportunité aux jeunes concepteurs qui possèdent un sens artistique moderne en harmonie avec l’esthétique du caftan algérien», précise le communiqué. La compétition vise à mettre en lumière l’art de la conception du caftan et à valoriser ce costume traditionnel, ainsi qu’à s’inspirer des créations contemporaines que les concepteurs présenteront à un jury qualifié. Ce dernier sélectionnera uniquement 6 candidats lors des présélections (en ligne) pour participer à la finale qui se déroulera pendant le festival. Le Commissariat du festival a invité les personnes souhaitant participer à s’inscrire sur la page Facebook du festival. Le Festival culturel national du costume traditionnel algérien, organisé sous l’égide du ministère de la Culture et des Arts, aura pour thème cette année «le caftan algérien, un patrimoine à la mesure de l’identité».

R. C.

« NUIT DES MUSÉES »

Bel engouement du public à Tébessa et des petits à Constantine

À TRAVERS tout le pays, les musées ont ouvert exceptionnellement leurs portes à la tombée de la nuit, invitant le public à vivre une expérience immersive au cœur du patrimoine national. À Tébessa, Cette rencontre nocturne a transformé la découverte des vestiges antiques en un voyage sensoriel et historique, où la lumière et l’ombre révèlent autrement la richesse des siècles passés. L’évènement culturel la «Nuit des musées», organisé par la circonscription archéologique de Tébessa, a suscité, dans la soirée de lundi, un bel engouement des citoyens qui ont afflué nombreux pour découvrir les multiples vestiges de l’antique Thevest.

Le responsable de la circonscription archéologique, Lotfi Azzedine, a précisé que cette manifestation, organisée en nocturne, visait à faire découvrir aux visiteurs les musées et les sites archéologiques de la ville, comme le mur Byzantin, la basilique Sainte Crispine, l’Arc de triomphe de Caracalla et le temple de Minerve, afin d’en expliquer la dimension historique et culturelle. La manifestation, encadrée par la circonscription archéologique et des guides touristiques, a attiré de nombreux habitants de Tébessa et des visiteurs venus de régions limitrophes qui ont attentivement écouté les indications des encadreurs tout en appréciant la beauté des différents sites, surtout lorsqu’ils sont découverts de nuit.

Pour rappel, la ville de Tébessa comprend plusieurs monuments comme le mur Byzantin, construit pour fortifier la ville entre 535 et 538 après JC, à l’époque du règne de l’empereur Justinien, ses trois «portes» qui racontent encore son histoire (portes de Caracalla, de Salomon et de Chahla), la basilique Sainte Crispine (monument historique parmi les plus importants classés dans cette région), construite lors l’époque Romaine (entre 320 et 385 après JC) et se composant d’une grande place, de chapelles, de sanctuaires et autres. L’Arc de Triomphe de Caracalla, érigé en l’honneur de l’empereur Caracalla, fils de Septime Sévère, est inscrit depuis 1982 au patrimoine mondial par l’UNESCO.

A Constantine, le Musée public national du Palais du Hadj Ahmed Bey a organisé, jeudi dès 20 heures un programme spécial à l’occasion. Des ateliers du petit créatif destiné aux enfants, ont été encadrés par deux artistes, Lamia Mehideb pour le dessin libre et les travaux manuels, et l’artiste Oussama Boudeïssa pour un atelier de dessin avec la lumière. L’activité, destinée aux petits et tenue en présence de leurs parents, vise, à en coire ll’artiste Lamia Mehideb à créer une dynamique autour des activités culturelles et à encourager les visites nocturnes des musées.

A. B.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2025-2026

Les clubs algériens connaissent leurs adversaires

Les quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs 2025-2026, sont désormais fixés sur leurs adversaires aux deux premiers tours préliminaires de la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération de football saison 2025-26, à l'issue du tirage au sort effectué samedi à Dar Es Salaam, en Tanzanie.

En Ligue des champions, le MC Alger, double champion d'Algérie en titre, affrontera au premier tour le FC Fassel du Libéria. Le représentant algérien jouera le match aller en déplacement (19-21 septembre 2025), avant d'accueillir son adversaire en Algérie (26-28 septembre). En cas de qualification, le MCA sera opposé au vainqueur de la rencontre opposant la formation camerounaise de Colombe Sportive aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf. Le match aller aura lieu à l'extérieur les 17-19 octobre, alors que la manche retour se jouera à Alger les 24-26 octobre. La JS Kabylie, vice-champion d'Algérie et qui renoue avec la compétition africaine, affrontera au premier tour préliminaire (aller) la formation ghanéenne de Bibiani Gold Stars en déplacement (19-21 septembre), avant de recevoir son adversaire au match retour à Tizi-Ouzou (26-28 septembre). En cas de qualification, le représentant algérien jouera son match aller à l'extérieur (17-19 octobre) face au qualifié de la double confrontation entre East End Lions du Sierra Leone à la formation tunisienne de l'US Monastir. Le match retour se disputera à Tizi-Ouzou (24-26 octobre). En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, exemptée du premier tour préliminaire, affrontera au deuxième tour de la compétition, le vainqueur de la double confrontation entre les Sénégalais du Génération Foot et les Ivoiriens d'Amadou Diallo. De son côté, le CR Belouizdad qui a terminé à la 3e place au classement de la Ligue 1 professionnelle, affrontera au deuxième tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre les Bhantal FC du Sierra Leone et les Guinéens du Hafïa FC. Les deux représentants algériens joueront le match aller en déplacement (17-19 octobre 2025), alors que la manche retour est prévue les 24-26 octobre à Alger. Un nombre record de 120 clubs de football issus de tout le continent africain participeront à la Ligue des Champions et à la Coupe de la Confédération pour la saison 2025/26, selon la Confédération africaine de football



(CAF). Au total, 62 équipes disputeront la Ligue des Champions, tandis que 58 prendront part à la Coupe de la Confédération, soit le plus grand nombre de participants jamais enregistré dans les compétitions interclubs de la CAF.

PARTICIPATION RECORD DES ÉQUIPES AVANT LE TIRAGE AU SORT SAMEDI (CAF)

Un nombre record de 120 clubs de football issus de tout le continent africain participeront à la Ligue des Champions et à la Coupe de la Confédération pour la saison 2025/26, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Au total, 62 équipes disputeront la Ligue des Champions, tandis que 58 prendront part à la Coupe de la Confédération, soit le plus grand nombre de participants jamais enre-

gistré dans les compétitions interclubs de la CAF. Le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a annoncé une hausse significative du soutien financier, passant de 50 000 USD à 100 000 USD, en faveur des clubs prenant part aux tours préliminaires. Le tirage au sort aura lieu ce samedi 9 août 2025 à 13h00, heure locale (11h00 heure algérienne), depuis les studios d'Azam Media à Dar Es Salaam. Il sera diffusé en direct sur la chaîne YouTube de la CAF ainsi que sur les réseaux partenaires à travers l'Afrique et le reste du monde. La saison 2025/26 s'annonce passionnante avec un plateau prestigieux composé d'anciens champions, de poids lourds du football moderne et de nouveaux venus ambitieux, promettant une campagne riche en émotions, en passion et en moments inoubliables. L'Algérie sera

représentée par quatre clubs dans les deux compétitions continentales, le MC Alger et la JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et l'USM Alger en Coupe de la Confédération. Le chemin vers la gloire débutera avec les tours préliminaires disputés en matches aller-retour les week-ends des 19-21 septembre et 26-28 septembre 2025. Les vainqueurs accéderont au deuxième tour préliminaire, prévu les 17-19 octobre (matches aller) et les 24-26 octobre (matches retour). Les équipes qualifiées rejoindront ensuite la phase de groupes, qui débutera le 21 novembre 2025. À partir de là, les meilleurs s'affronteront lors des phases à élimination directe, qui commenceront le 13 mars 2026, avec pour objectif ultime de soulever les trophées les plus prestigieux du football de clubs africain.

SID AHMED KHEDIS

«Nous sommes en négociations avec d'autres joueurs»

LE MANAGER général du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), Sid Ahmed Khediss, a fait le point sur le mercato estival, en déclarant que la direction du club était en «négociations avec d'autres joueurs», alors que le champion d'Algérie a assuré jusque-là l'arrivée de deux nouvelles recrues. «Nous sommes en négociations avec certains joueurs, y en a même qui ont atteint un stade avancé. Le mercato cette année est difficile, en tenant compte de la masse salariale. Nous sommes optimistes quant au recrutement d'autres éléments de valeur, je tiens à rassurer nos supporters sur ce sujet», a affirmé Khediss, dans un entretien accordé au département média du club algérois. Le «Doyen» a engagé jusque-là les services du gardien de but international Alexis Guendouz (ex-Persepolis FC/ Iran) et le défenseur Aymen Bouguerra (ex-CS Constantine). «Nous avons assez de temps pour recruter d'autres joueurs d'ici à la fin du mercato (31 août, NDLR). Nous sommes en train de choisir les meilleurs, d'autant que l'entraîneur est très exigeant sur ce point, il veut avoir les meilleurs, il a beaucoup d'ambitions avec le MCA, il aspire à placer le club parmi les meilleurs du continent. C'est très tôt de juger le mercato estival. Il ne faut pas oublier que l'effectif senior doit



impérativement comprendre cinq joueurs nés en 2005, selon les derniers règlements de la FAF. Nous étions dans l'obligation de libérer certains joueurs, pour pouvoir recruter, ce que nous sommes en train de faire, en concertation avec le coach», a-t-il ajouté. Appelé à dresser un bilan du stage d'intersaison, clôturé jeudi à Aïn Draïem, le champion d'Algérie 2010 avec le Mouloudia, s'est montré satisfait. «Le stage effectué à Aïn Draïem a été une totale réussite, l'entraîneur est satisfait de son déroulement, le seul bémol est l'absence des internationaux, retenus par l'équipe nationale A» pour le CHAN.

Le coach a travaillé avec un groupe amoindri, on aurait aimé disposer d'un groupe complet pour s'habituer au travail du nouvel entraîneur. «Et d'enchaîner : «Lors des matches amicaux, il y a eu beaucoup de choses positives, notamment le rendement des jeunes tels que Gassi, Anatouf, et Dendaoui, qui auront leur mot à dire dans l'avenir. Les «Vert et Rouge» effectueront un deuxième stage bloqué «prévu à la mi-août, d'une durée de 7 à 8 jours, au cours duquel un travail tactique sera au menu, avant le coup d'envoi du championnat.»

CHAN 2024 / ALGÉRIE – AFRIQUE DU SUD (1-1)

L'Algérie accrochée par l'Afrique du Sud

Au bout d'un match intense, teinté d'engagement physique important, l'équipe d'Algérie A' et son adversaire du jour, l'Afrique du Sud, se sont quittés dos à dos. Les Verts de Madjid Bougherra ont manqué l'occasion de se hisser directement en quart de finale de cette 8^e édition du CHAN, faute d'une inefficacité frappante et criante face au but.

En effet, le second match de l'équipe d'Algérie dans ce CHAN 2024 vient de se terminer. 1-1 au sifflet final de l'arbitre. Un score qui ne reflète guère la physionomie du match, compte tenu de la maîtrise algérienne, mais qui s'explique par le manque du réalisme des Algériens. Un scénario frustrant, écrit sur fond de maîtrise mais sans dénouement heureux. Suite à une superbe reprise signée Ihab Belhocini, les Verts ont ouvert le score à la 29^e minute. Or, peu avant la pause, l'équipe Sud-africaine est revenue au tableau d'affichage. La seconde période fut, elle aussi, à sens unique malgré quelques tentatives des Bafana Bafana, mais la chanson, elle, restait la même : trop inefficaces pour gagner. Les Verts ont ainsi 4 points. Si la sélection locale était dans son sujet en termes de domination, de création et d'engagement, le gros hic fut celui de l'inefficacité et du manque de réalisme face au but adverse. L'histoire s'est écrite autrement, trahie par une finition trop timide, criante et qui manquait de tranchant. Un manque qui a fait défaut à une équipe plaisante qui offre du spectacle.

LA VAR, AUX ABONNÉS ABSENTS...

À l'issue du duel entre l'équipe d'Algérie A' et l'Afrique du Sud, conclu sur un score de parité (1-1), les Verts peuvent nourrir quelques regrets. En effet, loin de toute quête d'excuses, et loin de masquer une inefficacité criante devant le but, un fait de jeu est assez limpide pour ne pas mériter d'être souligné. À la dernière minute du temps additionnel, une action litigieuse dans la surface sud-africaine aurait dû faire basculer le destin de cette seconde rencontre du groupe C du CHAN 2024. Si la première intervention du défenseur adverse sur Lahlou Akhrib pouvait encore laisser place à l'interprétation, la seconde faute, commise sur Merghem, est bien plus évidente, et ne laisse pourtant que peu de place au doute. Mehdi Merghem, fauché d'une manière irrégulière alors qu'il s'apprêtait à armer sa frappe, s'est vu privé d'un penalty aussi clair que décisif. Un coup de sifflet aurait pu offrir à l'Algérie une victoire méritée, au vu de sa domination globale et de sa belle prestation collective. Même placé à quelques mètres de l'action, on peut concéder à l'arbitre la difficulté de juger une action aussi rapide en temps réel... mais la chambre de la VAR alors ? Désertée... Le joueur algérien a même eu droit à un avertissement pour simulation.

LES MOTS FORTS DE MADJID BOUGHERRA

On l'a vu. Le résultat du match entre l'Algérie A' et l'Afrique du Sud A' (1-1) dans le CHAN 2024 (2^e journée de la poule



“C”) aurait pu être tout autre si l'action de Mehdi Merghem, touché dans la surface, avait été revue par l'Assistance vidéo à l'arbitre (VAR). Un penalty dans le temps additionnel était susceptible de donner la victoire aux Verts. Malgré cela, Madjid Bougherra, coach de nos locaux, n'a pas voulu trop s'attarder sur cet épisode. Il a tout simplement estimé que l'erreur est humaine. Bougy veut absolument que ses protégés continuent à penser qu'ils ont toujours leur destin entre leurs mains. En effet, l'entraîneur des Verts n'est clairement pas du genre à alimenter les polémiques ou à traîner ses joueurs dans la “hype” de contestation qui peut les déconcentrer à l'avenir dans le CHAN 2024.

POUR BOUGHERRA, “LES ERREURS FONT PARTIE DU JEU”

Au sortir du duel contre les Bafana Bafana, le Magic a indiqué que « les erreurs font partie du jeu. Je préfère ne pas trop parler de l'arbitre. Je n'ai pas encore revu les actions mais la décision finale appartient toujours au juge de la rencontre. L'erreur est humaine, et ça reste du football... » Pour lui, il y a une priorité absolue, « il faut rester optimistes et ne pas se focaliser sur les erreurs d'arbitrage ou les manquements en ce moment. L'important, c'est de continuer à travailler pour obtenir de bons résultats à l'avenir. » Le calme et la sérénité d'un entraîneur restent des éléments



non-négligeables qui peuvent être déterminants pour réaliser le parcours souhaité et atteindre les objectifs. Pour Bougherra, les à-côtés ne sont pas vraiment importants quand on se trace un objectif. L'idée est d'aller au bout de cette compétition en prenant les matchs un après l'autre. Cette zénitude du driver est clairement un atout pour les Verts. On a pu les voir s'emporter quand Clement Franklin Kpan, arbitre de la partie, n'avait pas bronché sur une intervention qui semblait irrégulière sur Mehdi Merghem. A ce moment Bougherra a rappelé tout le monde à l'ordre en calmant les esprits. L'EN des locaux restent leader de la poule “C”. En effet, le large succès (0-3) de l'Ouganda (2^e, 3 points/+0), que les Verts ont corrigé sur le même score lundi écoulé, face à la Guinée, les maintient au commandement du groupe “C” avec 4 points. Les Ougandais n'avaient plus de joker dans ce

premier tour. Ils se devaient de s'imposer pour espérer rester dans le coup en vue d'une qualification en quarts de finale. Et ils ont pu s'imposer aisément au moment de donner la réplique aux Guinéens vainqueurs de leur premier match il y a 4 jours contre le Niger (1-0), exempt pour cette seconde journée.

L'ALGÉRIE EXEMPTÉE DE LA PROCHAINE JOURNÉE

Ainsi, le point décroché par El-Khadra face aux Sud-Africains devient important puisqu'il permet aux poulains de Madjid Bougherra de garder la première place. Cependant, ils risquent de la perdre provisoirement à l'issue de la prochaine étape puisqu'ils seront dispensés des matchs de la 3^e journée dans trois jours dans une poule à cinq sélections. Les Fennecs reprendront du service le 15 du mois en cours en affrontant la Guinée (3^e, 3 points/-2) avant de boucler cet écrémage en croisant le fer avec le Niger (5^e, 0 point) trois jours plus tard. Pour rappel, les deux premiers de chacun des quatre groupes animeront les quarts de finale de cette 8^e édition (02 – 30 août) co-abritée par l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya. En ayant pris 4 points sur 6 en affrontant les deux autres favoris du groupe, les camarades d'Abderrahmane Meziane ont de fortes chances de valider un ticket pour le tour suivant.

Classement féminin FIFA: L'Algérie grappille 2 places

APRÈS avoir été à la 78^e place du classement mondial de la Fédération internationale de football (FIFA), la sélection algérienne féminine de football a amélioré sa position en gagnant deux places dans celui du mois d'août, publié par l'instance internationale sur son site officiel. Cette progression notable des Algériennes est le résultat du bon parcours, au cours de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (décalée à 2025), avec une qualification historique pour les quarts de finale de la

compétition. C'est ainsi que les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti totalisent 1279.19 points. En effet, Lina Boussaha (Al-Ittihad/ Arabie saoudite) et ses coéquipières avaient atteint les quarts de finale pour la première fois de leur histoire, avant de se faire éliminer face au Ghana (0-0, aux t.a.b :2-4). D'autre part, et au niveau africain, le Nigeria champion d'Afrique pour la 10^e fois de son histoire en 13 éditions, reste en tête du classement africain (36^e mondial) avec

1630.86 points devant l'Afrique du Sud (54^e). Les nations africaines accusent un retard considérable sur le reste du monde.

L'ESPAGNE DEVANCE LES USA

En haut du tableau, on remarque que de son côté, l'Espagne a repris la première place du Classement mondial féminin FIFA. Les finalistes de l'EURO féminin 2025 ont en effet doublé les Etats-Unis pour en reprendre la tête. L'Espagne a enregistré cinq victoires de rang avant la

finale au terme de laquelle elle s'est inclinée aux tirs au but face à l'Angleterre (1-1 a.p., 3 tab à 1). Les Lionesses – qui ont ainsi pris leur revanche sur leur finale de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2023, perdue 1-0 contre l'Espagne – ont grimpé d'une place et sont désormais quatrièmes du classement. L'Allemagne occupe la 5^e place alors que la France a grimpé à la 6^e place devant le Brésil et le Japon. Notons que le Canada et la Corée du Nord complètent le Top 10 mondial.

Une gigantesque base de données pirate contenant des identifiants bancaires, Facebook et Microsoft s'est baladée sur le web

Les piratages ne s'arrêtent jamais. Un nouveau fichier contenant pas moins de 184 millions de points de données a été trouvé, traînant sur le web sans aucune protection ou demande de rançon.

Les piratages d'ampleur sont souvent une affaire de gros sous. Les hackers malveillants qui mettent la main sur des bases de données pleines d'informations personnelles demandent souvent une poignée de dollars ou d'euros pour en libérer l'accès. Mais pas tout le temps, semblerait-il. Une base de données contenant des identifiants bancaires, des emails liés à des services gouvernementaux ou des applications types Facebook étaient accessibles librement par tout un chacun sur le web pendant quelque temps.

Ouvert aux 4 vents

Déniché par l'expert en cybersécurité Jeremiah Fowler, ce fichier de 47 Go et des poussières contenait 184 162 718 identifiants uniques subtilisés partout à travers le monde. C'est loin d'être la fuite la plus importante de tous les temps (ce dernier revient à un fichier totalisant 12 téraoctets de données), mais son manque de protection ou de filiation avec un hacker identifiable interroge.

Ce genre de base de données est habituellement partagé sur des forums spécialisés dans le commerce de données personnelles, pas hébergé en accès libre sur un serveur sans aucune protection. Si Jeremiah Fowler ne donne pas plus d'informations sur la provenance de cette base de données, il explique que, par son caractère ouvert, il est impossible de savoir si « combien de temps ces données ont-elles été exposées au public et si quiconque y a eu accès auparavant ».

Il semblerait que les informations conte-



nues dans le fichier aient été récoltées en utilisant un infostealer. Ce type un peu particulier de ver informatique est spécifiquement pensé pour subtiliser des identifiants de connexion à la barbe des victimes. Il infecte la plupart du temps les machines via des emails de phishing, des logiciels piratés ou autres joyeusetés.

Que faire pour se protéger ?

Sans accès à la base de données, impossible de savoir si des internautes francophones ont vu leurs informations rendues publiques via cette fuite. Vu le volume d'identifiants unique et la diversité de

leurs provenances, il n'est cependant pas abusif de penser que c'est le cas. Comme toujours donc, il est prudent de savoir à quoi s'attendre pour ne pas empirer la situation.

Tout d'abord, si vous utilisez le même mot de passe partout, arrêtez.

Ce type de fuite peut donner lieu à des attaques de « credential stuffing » qui consistent à essayer un couple identifiant/mot de passe sur plein de plateformes jusqu'à trouver les bonnes. Avec un seul compte compromis, il peut s'avérer facile de pourrir la vie des victimes. L'idéal est d'utiliser un gestionnaire de

mot de passe pour faciliter tout ça. N'oubliez pas non plus d'activer la double authentification partout où cela est possible.

Méfiez-vous également de tout mail qui vous paraîtrait suspect. Plus un pirate a d'informations personnelles, plus il est possible de créer des emails d'arnaque convaincants. Ne cliquez jamais sur un lien contenu dans un mail aux allures officielles (rendez-vous directement sur le site) et n'envoyez jamais d'informations personnelles ou d'argent suite à un contact par mail.

SYNOLOGY renforce sa position dans le domaine de la vidéosurveillance avec un nouveau service qui permet d'utiliser ses caméras et d'accéder à des capacités avancées de détection sans avoir à déployer de NAS sur site.

Synology étoffe encore un peu plus sa proposition sur le marché de la vidéosurveillance. Le fabricant taïwanais, dont les solutions sont aujourd'hui utilisées sur pas moins de 515 000 sites à travers le monde, avait lancé en 2023 ses propres caméras pour accompagner sa solution Surveillance Station, ainsi que ses systèmes https://fliz.ly/vqeww_wNVR (Network Video Recorder) dédiés. Bien qu'en réalité, « tous les NAS Synology puissent être utilisés en guise de NVR », rappelle Katherine Chiang, Corporate Marketing Manager chez Synology.

Cette année, Synology enrichit son offre avec le lancement de deux nouvelles caméras, les BC800Z et FC600.

La première se positionne dans le prolongement de la caméra « bullet » BC500.

La seconde est une caméra circulaire, dotée d'un objectif fisheye capable de filmer à 360°.

Et le Computex est venu apporter une pierre supplémentaire à l'édifice, avec l'annonce de la nouvelle solution de Vidéosurveillance-as-a-Service (VSaaS) : C2 Surveillance.

Synology simplifie la vidéosurveillance avec son service cloud « C2 Surveillance »



Un déploiement plug-and-play

Avec cette proposition, Synology cherche à simplifier au maximum le déploiement et la gestion des caméras en adoptant une approche plug-and-play. Ici, aucun équipement additionnel n'est nécessaire. Il suffit de connecter la caméra souhaitée au service cloud, hébergé en Allemagne, pour l'intégrer immédiatement à la console de gestion, ce qui ne prend que quelques minutes. Lors d'une démo effectuée devant la presse sur le salon, l'opération est même réalisée en moins de deux minutes, depuis un smartphone, pour démontrer la rapidité avec laquelle il est possible de configurer le service.

À partir de là, l'utilisateur peut créer et personnaliser un ou plusieurs écrans de contrôle, en y ajoutant les caméras qu'ils

souhaitent via un simple drag-and-drop, définir les droits d'accès aux caméras à différents utilisateurs, ou encore utiliser les capacités de détection basées sur l'intelligence artificielle et paramétrer les événements pour lesquels il souhaite recevoir des alertes. Là encore, nul besoin d'être un expert du domaine ; tout cela se fait en quelques clics.

Une surveillance continue, même en cas de coupure réseau

Pour garantir aux utilisateurs une surveillance ininterrompue, même en cas de coupure réseau, Synology mise sur une approche edge. Les flux vidéo sont enregistrés sur une carte microSD Synology intégrée à la caméra et prévue pour supporter l'arrivée continue des flux vidéo en

24/7. Les vidéos peuvent également être sauvegardées sur C2 Cloud pour ajouter une couche de protection supplémentaire. Et la surveillance ? Elle reste elle aussi possible localement, même si la caméra est déconnectée d'internet, grâce à une connexion point à point directe entre la caméra et le terminal utilisé pour le monitoring, qu'il s'agisse d'un smartphone ou d'un PC. Là encore, démonstration est faite en direct aux journalistes présents au Computex : Katherine Chiang débranche le câble Ethernet du routeur qui connectait à internet les quatre caméras installées pour l'occasion, et après quelques instants de bascule, montre les images de vidéosurveillance réapparaître sur son téléphone.

La solution idéale pour les installations temporaires ou multisites ?

Avec C2 Surveillance, Synology entend simplifier la mise en place de la vidéosurveillance partout où le déploiement d'un serveur dédié serait une opération trop complexe, chronophage et/ou coûteuse, comme sur les chantiers par exemple. La capacité à scaler facilement et à centraliser la gestion peut également être intéressante pour les organisations multisites. Plutôt que de devoir déployer et gérer un NVR par site, les entreprises peuvent connecter l'ensemble de leurs caméras à C2 Surveillance et administrer l'ensemble à distance.

Ce nouvel assistant d'Intel va-t-il faire de vous un pro du gaming ?



Lors du Computex 2025, Intel a officialisé son nouvel assistant destiné aux joueurs, baptisé « AI Gaming Coach ». Cette technologie, qui exploite les capacités du NPU et du GPU intégré des processeurs Core Ultra, s'inscrit totalement dans la tendance actuelle des assistants IA spécialisés dans le gaming.

Pendant le Computex 2025, de nombreuses sociétés dont Nvidia, AMD, Qualcomm, Asus, Acer et bien d'autres ont pu montrer leur savoir-faire. Intel n'était pas en reste et en a profité pour présenter et faire tester sa technologie AI Gaming Coach. Il ne s'agit vraiment de tricher mais

d'avoir sous la main un soutien ponctuel et facultatif pour les joueurs. Cette technologie a été conçue pour ne pas interférer avec l'expérience de jeu. Selon la démonstration présentée par Alex Rodriguez d'Intel, l'assistant peut proposer des conseils tactiques adaptés au contexte de jeu ou répondre à des questions spécifiques posées par le joueur en cours de partie. Rappelons qu'il y a un an déjà, Nvidia avait présenté le Project G-Assist de Nvidia, qui bénéficie aujourd'hui d'une certaine maturité. Microsoft propose également son Copilot for Gaming, un compagnon de jeu aidant plutôt au niveau de l'interface que dans les jeux à proprement parlé, du moins pour le moment. La démonstration réalisée par Intel avec Black Myth:Wukong illustre concrètement les capacités de l'outil. Le coach fournit des recommandations

stratégiques, comme la localisation d'armes ou d'équipements avant un affrontement, ainsi que des tactiques spécifiques pour vaincre les boss. L'assistance n'est donc pas omniprésente. Une architecture technique optimisée L'AI Gaming Coach s'appuie sur l'utilisation combinée du NPU (Neural Processing Unit) et du GPU intégré des processeurs Intel Core Ultra. Cette répartition des tâches permet théoriquement au CPU et au GPU dédié de maintenir leurs performances optimales pour le rendu du jeu. Dans la configuration de démonstration, le système était associé à une GeForce RTX 5060 mobile. Cependant, certaines incohérences techniques ont été observées lors de la présentation. Bien qu'Intel affirme que le modèle s'exécute via la NPU et l'iGPU, les mesures de performance mon-

traient uniquement l'utilisation de la NPU et de la RTX 5060 à pleine capacité, sans sollicitation apparente du GPU intégré.

Un projet encore en développement Contrairement aux solutions concurrentes plus matures, l'AI Gaming Coach d'Intel semble encore en phase exploratoire. Le constructeur n'a communiqué aucune information concernant les plateformes compatibles, les exigences matérielles minimales requises, ou la date de commercialisation prévue. Pour Intel, avec AI Gaming Coach, il s'agit de valoriser les capacités IA de ses processeurs Core Ultra auprès du grand public. À voir si ce guide intégré et interactif de nouvelle génération sera plus efficace et séduisant qu'une vidéo des soluces.

L'ordinateur pliant Huawei qui défie Windows, la mise à jour One UI qui vide votre batterie et toutes les annonces de la Google I/O 2025



DE MACAO à San Francisco, la rédaction de Frandroit parcourait le monde cette semaine. On vous fait découvrir le MateBook Fold de Huawei avec son design futuriste, mais aussi ses limites logicielles, comment Google mise sur l'IA immersive à travers Android XR et Gemini ainsi que les conséquences de la dernière mise à jour de One UI de Samsung.

Huawei MateBook Fold : un PC sans Windows impressionnant, mais pas sans défaut

HUAWEI dévoile le MateBook Fold, un ordinateur portable pliable doté d'un écran OLED de 18 pouces, ultra-fin (7,3 mm) et léger. Fonctionnant sous HarmonyOS, il offre une alternative à Windows avec une interface fluide. Cependant, l'absence de compatibilité avec certaines applications Windows reste un inconvénient majeur. Première prise en main.

Google I/O 2025 : l'IA au cœur des annonces avec Gemini et Android XR

LORS de la conférence Google I/O 2025, l'accent a été mis sur l'intelligence artificielle avec la présentation de Gemini 2.5, un assistant IA multimodal intégré à divers services Google. Parmi les nou-

veautés : Gemini Live pour des interactions en temps réel, des outils créatifs comme Flow pour la génération de vidéos, et Android XR, une plateforme de réalité étendue.

One UI 7.0 : des problèmes d'autonomie sur les smartphones Samsung



LA MISE À JOUR One UI 7.0 de Samsung, basée sur Android 15, entraîne une baisse significative de l'autonomie sur plusieurs modèles, dont les Galaxy S24 et Z Fold 6. Malgré les attentes d'améliorations, de nombreux utilisateurs rapportent une consommation excessive de la batterie, sans solution officielle à ce jour.

Ce casque vélo est équipé d'un intercom pour discuter avec ses amis

PRÉSENT dans le monde de la moto depuis quelques années déjà, l'intercom



s'avère très pratique.

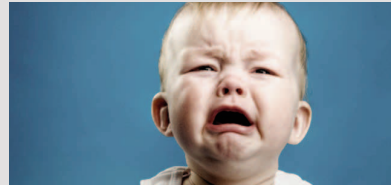
Une société américaine, Sena, propose désormais de décliner cette technologie au vélo. La marque propose ainsi un casque équipé d'un intercom permettant de communiquer avec ses compagnons de ride. Pour discuter à deux ou à plusieurs Sena propose trois modèles de casques équipés d'un système de communication sans fil baptisé « Mesh Intercom », comme l'explique nos confrères de Transition Vélo. Le premier est le Rumba, un casque de type BMX ou skateboard, capable de communiquer à deux, avec une portée de 400 m.

Les plantes de cacao devraient disparaître d'ici 2050 !



LES PLANTES de cacao occupent une position précaire sur notre planète. Elle ne peuvent pousser que dans une étroite partie de la Terre à environ 20 degrés au nord et au sud de l'équateur, où la température, la pluie et l'humidité restent relativement constants tout au long de l'année. Plus de la moitié du chocolat mondial provient aujourd'hui de deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon le Daily Mail, ces zones ne seront plus adaptées à la production du cacao et donc du chocolat dans les prochaines décennies. D'ici 2050, à cause du réchauffement climatique, la température devrait augmenter de 2,1 degrés sur notre planète, ce qui entraînerait une perte d'humidité qui serait fatale pour la survie de cette plante. Les scientifiques et les producteurs de chocolat n'auront pour solution que de se concentrer sur la technologie de modification génétique afin de permettre à ces plantes de résister au réchauffement climatique.

Le cri des bébés est spécifiquement conçu pour être difficile à ignorer



LES BÉBÉS jouent des tours à notre cerveau quand ils pleurent. De nouvelles recherches montrent que le cri des bébés a évolué pour déclencher certaines parties de notre cerveau qui font qu'il soit difficile à ignorer. C'est pourquoi il est difficile de ne pas remarquer les bébés pleurant dans les espaces publics et c'est pourquoi c'est si ennuyeux. En effet, ces cris sont conçus pour nous rendre plus attentifs. Des chercheurs ont exposé 28 personnes aux cris de bébés, de chats et de chiens. Il s'est avéré que seuls les bébés stimulent certaines parties émotionnelles de notre cerveau.

Le briquet a été inventé avant les allumettes !

LE BRIQUET Döbereiner est le premier briquet qui a été inventé en 1823 par un chimiste allemand du nom de Johann Wolfgang Döbereiner. C'était une sorte de cartouche remplie avec de l'hydrogène et déclenchée par un catalyseur de platine. Cependant, les allumettes que nous connaissons aujourd'hui et qui produisent une flamme en un seul temps, par frottement, sont apparues en 1827 lorsqu'un chimiste britannique du nom de John Walker a créé une combinaison de sulfure d'antimoine, de chlorate de potassium, de la gomme et de l'amidon. La première boîte à allumettes a été produite en 1832.

LE SAVIEZ VOUS

J Indépendant



Des pièces d'or, des bracelets et des boîtes de cigares: le trésor des Monts des Géants suscite bien des questions

C'est une bien mystérieuse trouvaille qu'ont fait des randonneurs dans les Monts des Géants, ou massif de Krkonoše, au nord-est de la République tchèque. Alors qu'ils prenaient un raccourci dans une forêt, ils ont aperçu une boîte en aluminium dépassant d'un mur de pierre.

Dedans, pas moins de 598 pièces d'or, dix bracelets du même métal, 17 boîtes à cigares, certaines encore intactes, un poudrier et un peigne. Les randonneurs, consciencieux et restés anonymes, ont vite refermé la boîte pour l'apporter au musée de Bohême orientale, dans la ville voisine de Hradec Králové.

Un trésor d'une époque inattendue

Et c'est là que le mystère s'est épaissi. Car si trouver un trésor caché n'est certes pas banal, cela arrive quand même de temps en temps, en archéologie. Sauf que celui-ci était bien particulier: le contenu du coffre était relativement récent, tout en manquant de quelques années ou quelques décennies les périodes les plus probables pour une cache de ce genre. La nature des objets était déjà un indice, mais les pièces en question n'ont rien d'antique ou de médiéval, contrairement

à une bonne part des trésors authentiques découverts. La plus récente date de 1921, ce qui signifie que le trésor ne peut pas être plus ancien que cette date. Mais aucune pièce n'a été émise dans le pays, à l'époque la Tchécoslovaquie, ni depuis ses voisins directs. La moitié de la monnaie est d'origine balkanique, et l'autre moitié française.

Des pièces françaises ou balkaniques

"Habituellement, les découvertes tchèques du XXe siècle contiennent principalement des pièces allemandes et tchécoslovaques", détaille auprès de CNN Vojtěch Brádl, l'expert numismate du musée. "Ici, il n'y en a pas une seule. La plupart des pièces de ce trésor ne sont pas arrivées directement en Bohême. Elles ont dû se trouver quelque part dans la péninsule balkanique après la Première Guerre mondiale. Certaines pièces portent des contremarques de l'ex-Yougoslavie. Celles-ci n'ont été frappées sur les pièces que dans les années 1920 ou 1930. À l'heure actuelle, je ne connais aucune autre découverte tchèque qui contiendrait des pièces portant ces contremarques."

Des dates qui ne correspondent pas aux périodes les plus évidentes, au XXe siècle, où les habitants de la région auraient eu besoin de planquer un trésor.

Les chercheurs avouent qu'ils s'attendaient plutôt à un magot datant de la Seconde Guerre mondiale. D'autant que les Monts des Géants se trouvent en pays des Sudètes, une minorité allemande de Tchécoslovaquie qui a servi de prétexte à Hitler pour l'annexion de 1938. Cette population a ensuite été expulsée vers l'Allemagne en 1945.

Une région au passé douloureux

La région a donc connu plusieurs grands mouvements de population, souvent dramatiques, et de nombreuses fermes ont été abandonnées. Mais il est peu probable qu'un trésor lié aux événements de 1938 à 1945 ne contienne pas de pièces contemporaines. Mary Heimann, professeure d'histoire moderne et spécialiste de l'histoire tchécoslovaque à l'Université de Cardiff, rappelle toutefois à CNN que 1921 fut aussi une année mouvementée. Si le spectre de la guerre s'éloigne, avec la paix signée entre la Pologne et l'URSS, la toute jeune Tchécoslovaquie - indépendante depuis 1918 - connaît une crise économique. "C'était une période instable, marquée par un ralentissement de l'économie et un chômage généralisé", contextualise la chercheuse. "C'est pourquoi il n'est pas surprenant que quelqu'un ait eu l'idée d'enterrer une cachette d'or à cette

époque. [Cela] aurait pu être un collectionneur, ou quelqu'un qui travaillait dans les musées. Ou quelqu'un qui a volé une collection quelque part." Dans cette région frontalière où les tensions ethniques restaient fortes, il n'est pas surprenant qu'une personne ait préféré cacher un pécule en cas de coup dur. Personne ne pouvait prévoir quand l'Europe allait s'embraser à nouveau.

Un trésor de 350.000 euros

En outre, les Tchèques et les Slovaques ont parfois vécu des parcours complexes, durant la Première Guerre mondiale. Ces territoires faisaient partie de l'Empire austro-hongrois, comme une partie des Balkans. Mais des volontaires ont rejoint d'autres armées en échange d'un soutien à leur indépendance. Certaines légions tchécoslovaques engagées du côté de l'Entente se sont retrouvées en Russie durant la révolution bolchévique, et ont évacué vers la Sibirie puis l'océan Pacifique. Bien des destins individuels sont imaginables. Les historiens se penchent en tout cas sur ce mystère en espérant en savoir plus, voire identifier d'anciens propriétaires de ces biens précieux. Une petite exposition autour de ce trésor est prévue pour l'automne. Le magot se monte à environ 350.000 euros, en valeur actuelle.

USA

Un Américain réclame 1 million de dollars pour des oignons indésirables dans son burger

LES FAITS ont eu lieu dans une chaîne de fast-food du Texas, aux États-Unis. Demery Ardell Wilson a déposé plainte contre la chaîne de fast-food Whataburger auprès du tribunal du comté de Harris (Hous-

ton), au Texas, fin avril. Les faits remontent en réalité au 24 juillet 2024. Ce jour-là, le client commande un burger et indique spécifiquement au caissier qu'il ne veut pas d'oignons en raison de son allergie.

La consigne n'est apparemment pas prise au sérieux puisqu'à la suite de son repas, il est victime d'une réaction allergique et doit suivre un "traitement médical", relate Het Laatste Nieuws (HLN).



L'avenir des plaques tectoniques serait en grande partie déterminé... par leur passé



D'une certaine manière, les plaques tectoniques possèdent une "mémoire" qui influence leurs mouvements les unes par rapport aux autres, ont découvert les auteurs d'une étude publiée dans la revue Nature (Woods Hole Oceanographic Institution).

Le séisme survenu au Myanmar (Birmanie) le 28 mars 2025 en est un douloureux rappel : les roches sur lesquelles reposent nos sols sont loin d'être inertes ! La lithosphère, la couche solide de la Terre, est en effet composée de morceaux appelés "plaques tectoniques" qui forment comme un puzzle. Celles-ci peuvent soit s'éloigner les unes des autres, soit entrer en collision, soit se frotter les unes aux autres.

S'il existe des règles générales sur leurs mouvements – par exemple, en cas de collision entre une plaque océanique et une plaque continentale, c'est toujours la première qui s'enfonce sous la seconde –, il est souvent difficile de prévoir leur comportement précis. Mais une étude publiée le 9 avril dans la revue Nature pourrait

changer la donne (X. Yang et al., 2025).

La zone de transition, "porte d'entrée" vers les entrailles de la Terre

Entre 410 et 660 kilomètres de profondeur se trouve la "zone de transition" du manteau terrestre (ZT), une région critique qui joue le rôle de "porte d'entrée" pour les matériaux qui pénètrent dans le manteau terrestre profond, rappelle un communiqué de la Woods Hole Oceanographic Institution (Massachusetts, États-Unis) où exercent une partie des auteurs.

La façon dont se distribuent les différentes compositions de roches de type basaltiques (principaux composants de la croûte océanique) dans cette ZT peut aboutir au fait que les plaques "subduites" – celles qui glissent sous les autres – ralentissent et/ou stagnent, au lieu de plonger directement dans le manteau inférieur.

L'étude publiée dans Nature a en fait mis

en évidence une ZT "extrêmement épaisse", laquelle ne peut s'expliquer que par une teneur élevée en roches basaltiques. Cela suggère que, dans certaines régions, des plaques océaniques entières peuvent contenir une part importante de matériaux basaltiques, et ce, sur une épaisseur "d'environ 100 kilomètres", détaille le communiqué. Voire davantage...

Un nouveau "motif de célébrité" pour les Caraïbes

Ces résultats, obtenus grâce au déploiement de 34 sismomètres sur le plancher océanique des Petites Antilles (projet VoiLA), permettent ainsi de mieux comprendre la subduction des plaques. Un processus qui "recycle" les matériaux de surface à l'intérieur de la Terre, influençant ainsi à la fois la stabilité du climat à long terme et "l'habitabilité de notre planète pendant des milliards d'années."

"Il est étonnant de penser que, d'une certaine manière, les plaques tectoniques ont une 'mémoire' et que cela affecte (...) la convection du manteau et le mélange des matériaux dans la Terre", a commenté Nick Harmon, anciennement professeur à l'université de Southampton (Royaume-Uni) et actuellement en poste à la Woods Hole Oceanographic Institution.

"Nous avons été très surpris de trouver une zone de transition inattendue et exceptionnellement épaisse – environ 330 kilomètres – sous les Antilles, ce qui en fait l'une des zones de transition les plus épaisses observées dans le monde", a commenté sa collègue Catherine Rychert (communiqué).

Bien que les Caraïbes soient connues pour leur soleil et leurs plages, elles ont désormais un nouveau motif de célébrité dans le monde de la tectonique des plaques, glisse-t-elle.

En Équateur, une marée noire historique ravage le fleuve Esmeraldas et ses mangroves

LE 13 MARS 2025, près de 25 000 barils de pétrole se sont déversés dans la région d'Esmeraldas, l'une des plus pauvres d'Équateur. Après le drame, la population, dépendante du tourisme et de la pêche, reste paralysée économiquement. En plein entre-deux-tours présidentiel, l'opacité gouvernementale demeure.

Le fleuve Esmeraldas, niché dans la province équatorienne du même nom, s'est teinté d'une épaisse pellicule noire, conséquence d'un cataclysme environnemental survenu le 13 mars dernier. Ce jour-là, suite à un glissement de terrain, des milliers de barils de pétrole se sont déversés dans les rivières, s'infiltrant dans les mangroves jusqu'aux

plages de la côte, haut lieu touristique du pays. "Les trois premiers jours, on aurait dit que la rivière s'était transformée en peau de léopard, souffle Eduardo Rebolledo Monsalve, professeur à l'Université Catholique d'Esmeraldas et biologiste marin.

Une semaine après, les images de drones ont montré des eaux foncées, de jais, recouvertes de pétrole".

Cette marée noire, l'une des plus graves de l'histoire récente de l'Équateur, a affecté un périmètre de 80 km², les rivières d'Esmeraldas, Viche et Caple, et privé des milliers de familles d'eau potable.

Dans la foulée, le gouvernement a déclaré l'état d'urgence environnementale. Près d'un mois après l'incident, il demeure toujours difficile d'évaluer précisément le niveau de dévastation, en plein second tour de l'élection présidentielle. Prévu le 13 avril, il opposera

le président sortant Daniel Noboa à la candidate corréiste Luisa Gonzalez. "L'amplitude des dégâts à long terme dépend de l'efficacité des processus de confinement (contenir le pétrole dans la zone la plus petite possible), de récupération (extraction du pétrole) et d'assainissement (enlever les résidus de pétrole mètre par mètre, et mesurer la qualité de l'eau) que met en place le gouvernement. Malheureusement, il y a tellement d'opacité que nous ne savons même pas vraiment où nous en sommes", détaille le scientifique équatorien Inty Gronneberg, spécialiste de la pollution des eaux.

Disparition de la faune marine

Il a déjà fallu attendre plusieurs jours pour connaître l'étendue de la catastrophe. Les autorités ont d'abord avancé le chiffre de 3700 barils écoulés, contesté ensuite par un communiqué de l'entreprise publique PetroEcuador, qui

fait état de plus de 25100 tonnes. L'incident n'est pas isolé. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) recense, entre 2012 et 2022, 1584 marées noires dans le pays, dont deux d'ampleur à Esmeraldas.

"Il s'agit du plus grand drame pétrolier jamais enregistré en Équateur, pays producteur de pétrole.

Les chiffres de l'Etat se sont d'abord révélés faux et inquiétants", souligne Diego Jimenez, recteur de l'Université catholique d'Esmeraldas, qui rappelle que le département d'Esmeraldas possède la raffinerie la plus active du pays, traitant le pétrole extrait d'Amazonie équatorienne.

Environ 80% de la production totale se trouve entre les mains de PetroEcuador, qui produit 11 672 000 barils de pétrole brut par mois. 65% de cette quantité est transportée par l'oléoduc SOTE.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

INDÉPENDANT
RIEN À PERDRE...
TOUT À GAGNER...
EN OPTANT
POUR VOTRE
JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur
de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.

Vous toussiez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.



2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de pré-

ciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

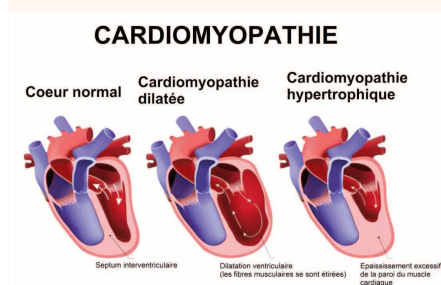
7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée

à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du cœur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement. "Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse

de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Siss-

mann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabry). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est

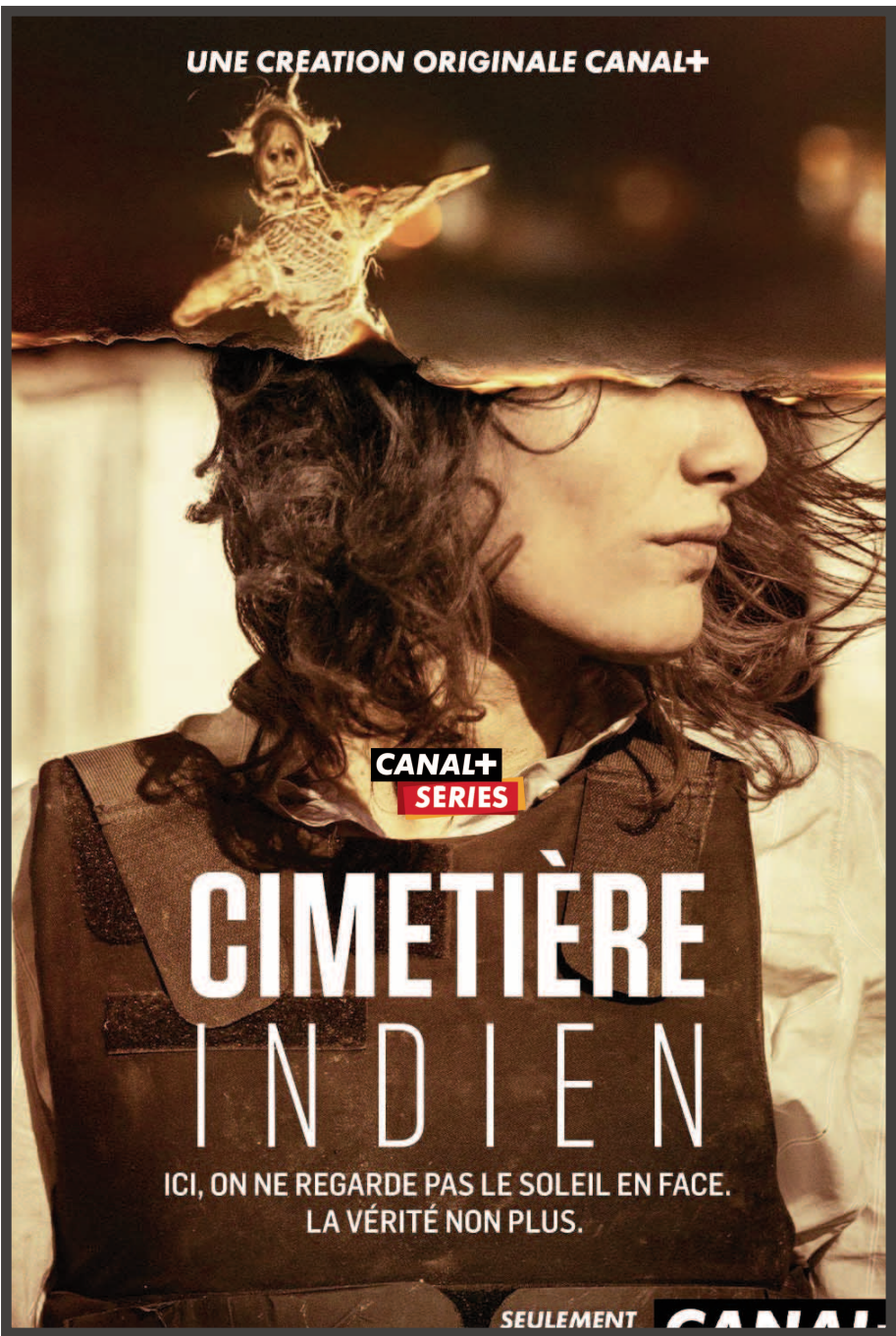
méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

- Fatigabilité ;
- Essoufflement ;
- Douleurs ;
- Plus rarement un malaise ;
- Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Film fantastique - Etats-Unis 2017 Thor : Ragnarok	TF1
21h00	Comédie - France 2022 Le médecin imaginaire	2
21h00	Magazine de l'économie France - 2025 Capital	6
21h00	Documentaire France - 2025 Après tant d'années... PSG : le film du sacre	CANAL+
20h00	Comédie France - 2020 10 jours sans maman	W9
20h00	Film d'action Etats-Unis - République tchèque 2009 G.I. Joe : le réveil du cobra	CINE + FRANÇOIS
21h00	Cinéma France - 2008 Le nouveau protocole	6ter
21h00	Comédie - France - 2024 Nous, les Leroy	CINE + PREMIER
21h00	Indycar IndyCar : Grand Prix de Portland	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie dramatique - 2024 En tongs au pied de l'Himalaya	CINE + CINEMA
20h00	Comédie France - 2017 Le brio	CANAL+ family
21h00	Magazine de société France 90' Enquêtes	TMC



Série dramatique (Etats-Unis - Italie 2020)
Saison 3 - Épisode 1/2

L'Amie prodigieuse

Dans cette nouvelle salve très intense, adaptée des romans à succès de la mystérieuse Elena Ferrante, Lena et Lila sont désormais adulte et traverse la décennie 70 en se frottant aux grands combats de l'époque, notamment politiques. L'héroïne est toujours autant troublée par la présence de son amour d'enfance alors qu'elle s'apprête à devenir la femme d'un autre : Pietro Airola, fils d'un brillant professeur d'université, lui-même bientôt titularisé.

20h04
Série de suspense (France 2025)
Saison 1 - Épisode 1/2

Cimetière indien

En 1995, Lidia, jeune recrue de l'anti-terrorisme est envoyée à Péranne dans les Bouches-du-Rhône, pour enquêter sur le meurtre d'un imam retrouvé scalpé. Elle mène les investigations au côté du gendarme Jean Benefro. Quelques années plus tard, l'ancien maire du village est horriblement assassiné dans sa maison de retraite à l'âge 91 ans. Le lieutenant Adrien Caron est chargé de l'enquête. Les premiers indices le mènent à soupçonner Jean Benefro qui semble avoir disparu.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a
	03:55	12:34	16:21	19:26	21:01	04:01	12:39	16:25	19:30	21:03	04:17	12:53	16:39	19:43	21:16	04:22	12:44	16:24	19:28	20:54	04:23	13:00	16:46	19:51	21:24	04:29	13:05	16:50	19:55	21:27	04:33	13:08	16:53	19:58	21:30

LE JEUNE

N° 8258 — DIMANCHE 10 AOÛT 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	27°	21°
Constantine	34°	19°
Ouargla	39°	26°

INCENDIES À BÉJAÏA

Les soldats du feu très sollicités

De nombreux foyers d'incendie ont affecté la wilaya de Béjaïa durant les trois derniers jours. Par conséquent, les soldats du feu ont été fortement sollicités avec leurs pairs des services des forêts. Un bon nombre de communes a été touché par ce phénomène qui a induit une remontée du mercure, durant la journée d'hier et de vendredi, surtout dans la vallée de la Soummam.



Une situation qui a ravivé le sentiment de peur.

Une situation qui a ravivé le sentiment de peur chez les Béjaouis, eux qui ont vécu des épisodes douloureux dus aux feux de forêt ces quelques dernières années. Le plan de lutte contre les incendies, élaboré à l'occasion de la saison estivale par les autorités qui ont, d'ailleurs, fait appel aux colonnes mobiles des wilayas de Djelfa et Laghouat, semble faire ses preuves jusqu'à présent, puisque les équipes qui ont été mobilisées avec leurs matériels à l'occasion de ces incendies ont réussi la prouesse de limiter considérablement les dégâts matériels. Hormis des superficies végétales de quelques dizaines d'hectares, quelques arbres fruitiers et des surfaces de broussaille qui ont été détruits à la fin, les feux n'ont pas fait de dégâts matériels et

n'ont pas atteint les zones habitées. A ce propos, au moins huit feux de forêt ont été enregistrés au courant de la semaine dernière. Ils ont, heureusement, tous été éteints à temps. Ils ont, particulièrement, affecté les communes de Chemini (Ilmathen), Amizour (Belout), Oued-Ghir (Ighzer Ouzarif), Kherrata (Azaghar et le centre-ville), Tala Hamza (Aït Smaïl), Tichy (Aboudaou) et Tifra (Hammam Sillal), Tizi N'berber (Tamaraset), Amalou, alors que leur origine n'a pas, encore, été déterminée. Lesquels ont, quand-même, détruit des dizaines d'hectares de surfaces végétales et mis en alerte permanente les pompiers et les agents des forêts qui ont mobilisé tous leurs moyens opérationnels (matériels et humains) constituant ainsi un véritable

front à chaque opération. Un front qui a donné ses fruits puisque «l'ensemble des incendies a été éteint», selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Le dernier feu de forêt à être éteint était celui d'Ilmathen avant-hier avant l'aube. De nombreuses équipes opérationnelles ont été mises à contribution. Il s'agit des pompiers affiliés aux unités locales de Chemini, d'Ouzellaguen, l'unité principale et la colonne mobile de Béjaïa, la colonne mobile de la wilaya de Djelfa, le détachement régional de la wilaya de Béjaïa et l'unité secondaire d'Akfadou. Ces derniers ont grandement été appuyés par des moyens aériens, dont un avion bombardier At-802 pour arrêter la propagation des flammes qui étaient attisées par le vent, surtout en début de

soirée. L'incendie a été éteint vers 3h du matin et une équipe était sur les lieux, hier matin, afin de surveiller le reste des braises pour qu'elles ne soient pas ravivées par le vent et surtout les étouffer. Pour rappel, un incendie avait, également, été enregistré, mardi dernier, au lieu-dit Tizararine, commune d'Amalou dans la région d'Akbou. Les pompiers de l'unité de Seddouk et celle de Béni Mâaouche ont réussi à éteindre le brasier avant d'atteindre les arbres fruitiers et les habitations. Quelques jours avant, un incendie a aussi été éteint à Hammam Sillal, commune de Tifra par les pompiers d'Akfadou et l'équipe de la colonne mobile de la wilaya de Djelfa.

N. Bensalem

SOMMET POUTINE-TRUMP

Rencontre prévue le 15 août en Alaska

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump doivent se rencontrer le 15 août 2025 en Alaska. Au centre des échanges : la recherche d'un accord durable sur le conflit en Ukraine et des discussions sur les intérêts communs des deux pays, notamment dans l'Arctique. Le président américain Donald Trump a annoncé que sa rencontre avec le président russe Vladimir Poutine aura lieu le 15 août 2025, en Alaska. Il a précisé que des détails supplémentaires seraient communiqués ultérieurement, évoquant également un échange de territoires dans l'intérêt des deux pays et soulignant que Volodymyr Zelensky devrait être prêt à signer un accord. Du côté russe, le conseiller du président russe Iouri Ouchakov a confirmé la date et le lieu du sommet, en soulignant la proximité géographique entre les deux nations, séparées seulement par le détroit de Béring. Selon lui, l'Alaska est un choix logique pour accueillir un événement de cette ampleur, compte tenu des liens directs et des intérêts économiques communs, notamment dans l'Arctique. Il a insisté sur le fait que la rencontre se concentrerait avant tout sur les perspectives d'un règlement pacifique et durable du conflit en Ukraine. Ouchakov a également indiqué que Moscou avait déjà invité le président américain à effectuer une prochaine rencontre sur le sol russe. Il a ajouté que les jours précédant le sommet seraient consacrés à une intense préparation des aspects pratiques et politiques de l'événement, un processus qu'il avait qualifié de complexe mais nécessaire.

R. I.

A la recherche du «Je»

Mohammad Reza ZAEIRI (*)



Le nom est une empreinte culturelle et géographique, riche de significations et de symboles historiques, religieux et sociaux. Chaque pays possède ses propres appellations, masculines ou féminines. Il est fréquent qu'un même nom n'ait pas la même valeur d'un pays à l'autre ; ses sens peuvent même parfois diverger au point de créer une dissonance, ou d'évoquer des connotations négatives dans certaines sociétés. À mon arrivée en Algérie, j'ai remarqué que certains noms et prénoms étaient très proches de ceux que je connaissais en Iran. À l'inverse, d'autres m'ont paru particulièrement étranges. Il y a plusieurs années, le nom du grand

penseur Malek Bennabi m'a interpellé. Alors que sa pensée est largement étudiée dans les universités iraniennes, j'ai été surpris par son nom de famille. Je me suis alors demandé : comment son père a-t-il pu prétendre à la prophétie pour qu'il soit nommé «Ibn Nabi» (fils du Prophète) ?! Mon séjour en Algérie a été marqué par des difficultés de communication, car je ne savais jamais comment m'adresser aux gens. Il m'arrivait souvent d'être embarrassé, ne sachant s'il fallait privilégier le prénom ou le nom de famille. Quand j'entendais une même personne désignée comme «Ahmed M.» puis simplement «Ahmed». Plus tard, j'ai saisi que cette pratique puisait ses origines dans l'histoire et la culture du pays. Cette confusion m'a valu d'écrire à un professeur d'université, que je prenais pour une femme, avant de réaliser mon erreur : son nom de famille était en fait un

prénom féminin. Une autre fois, j'ai interpellé une dame respectable en la nommant «Professeur Untel», pour découvrir ensuite qu'il s'agissait de «Professeure Unetelle», son prénom étant d'usage masculin en Iran. Il en va de même pour des noms tels qu'Ismat (عسمه) et Akram : en Iran, ils sont majoritairement féminins, alors qu'en Algérie, ils sont aussi attribués aux hommes. Au début, des noms comme Houari, Belamri, et Ben Khedda m'ont paru étranges et peu familiers. Pourtant, d'autres m'ont semblé purement iraniens ! Par exemple, la moudjahida Zohra Drif m'a immédiatement fait penser au Dr Mohammad Javad Zarif, l'ancien ministre iranien des Affaires étrangères. De même, le professeur Saïd Nafissi, député et membre de la commission d'amitié parlementaire irano-algérienne, partage son nom avec l'un des écrivains et chercheurs les plus éminents d'Iran.

Il en va de même pour Cheikh Ahmed Brahimi, président de l'association «El Baraka» : son nom et son titre sont fréquents en Iran. Pareillement, le professeur Mohamed Kadi, membre de l'association «El Irshad wal Islah», porte le même nom que le traducteur iranien le plus renommé. Des personnalités comme la docteure Fatima Saïdi, médecin algérienne pionnière, Mehdi Ramdani, acteur et cinéaste, ou l'écrivain Messaoud Kadri, portent également des noms et prénoms familiers au sein de la société iranienne. Progressivement, je me suis familiarisé avec les noms et prénoms algériens. Désormais, je prends le temps de bien réfléchir avant de contacter des inconnus, pour éviter toute confusion entre le prénom et le nom de famille !

(*) Conseiller culturel à l'ambassade de la République Islamique d'Iran